

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS après de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Crise des rapports russo-arabes et islamo-communistes

Jamais, au cours de ses quatorze années d'existence, la Ligue arabe n'avait donné un spectacle d'incohérence comparable à celui qui s'est déroulé à Beyrouth à l'occasion de la session de son comité politique.

Cette réunion a eu lieu à l'instigation du gouvernement libanais, qui doit faire face à une grave crise intérieure et à une menace extérieure de plus en plus accentuée.

Son idée était de relancer les slogans du panarabisme et de renforcer sa propre position en jouant le rôle de médiateur dans la querelle qui oppose Le Caire à Bagdad.

Il avait d'abord demandé la convocation de la Ligue pour examiner le problème soulevé par l'immigration massive en Israël des Juifs originaires des pays communistes. On voyait alors, à Beyrouth, dans cet afflux dirigé, une riposte soviétique à l'offensive anticommuniste de Nasser, conjecture qui mérite d'être retenue.

Puis, la tension irako-égyptienne s'aggravant, le Liban demanda à la Ligue de siéger pour arbitrer le différend et rétablir la solidarité du monde arabe.

Les mots et les réalités

On sait que l'Irak s'est refusé et n'a pas cru devoir répondre à l'invitation qui lui était adressée. La Tunisie a fait de même. Si les deux pays s'étaient fait représenter, c'eût été pour ouvrir le dossier de leur litige avec Le Caire et instituer le procès de Nasser.

En l'absence des parties, l'arbitrage perdait sa raison d'être. Le comité politique de la Ligue se rabattit sur l'étude d'une procédure générale valable pour le règlement des querelles actuelles et qui lui permet de tenter une nouvelle démarche à Bagdad et à Tunis.

La Jordanie était également absente à Beyrouth. Le roi Hussein est, avec ses ministres, en Amérique, où il effectue « une tournée de bonne volonté » ; euphémisme qui couvre un nouvel appel à l'assistance financière des Etats-Unis. Aussi bien le ton désinvolte ou persiflant sur lequel Nasser a traité « le petit roi » hachémite eût-il suffi à motiver cette abstention.

Le seul enseignement à tirer du scénario de Beyrouth est l'extension de la lutte du nationalisme arabe contre le communisme. « Nous liquiderons les communistes de Bagdad comme nous avons liquidé l'impérialisme occidental », proclame à longueur de journée la radio du Caire.

Il est néanmoins difficile de voir, dans ce monde oriental, dans quelle mesure les mots répondent aux réalités.

Tout y est paradoxe. Ainsi apprenons-nous que l'Angleterre, continue à accepter des commandes d'armements du nouveau gouvernement irakien, après que celui-ci a dénoncé le traité de Bagdad et obligé les Britanniques à évacuer leurs contingents stationnés à Habbanyia. Ainsi encore voit-on les Russes maintenir leur « intention générale » d'aider l'Egypte à construire le barrage d'Assouan, au moment où Nasser se trouve à la pointe de l'offensive arabe contre Moscou. A l'Ouest comme à l'Est, tout se passe donc comme si on spéculait sur l'instabilité endémique des régimes existant, pour se ménager les possibilités d'un retour d'influence.

Les fromages de brebis

Le roquefort est le plus célèbre des fromages de brebis. Bien que relativement cher, la vente de ce fromage n'a cessé de se développer dans le monde. La production annuelle oscille actuellement entre 11.000 et 12.000 tonnes. Une brebis donne en moyenne 70 litres de lait par an. Certaines espèces arrivent à atteindre des productions de 150 litres. Il faut 410 litres de lait pour faire 100 kg de fromage non affiné. Il y a actuellement en France et en Corse près de 700.000 brebis qui travaillent — si l'on peut dire — uniquement pour le roquefort. La production de 12.000 tonnes indiquée plus haut correspond à environ 5.000.000 de fromages.

Le monde travaille-t-il pour manger, boire et fumer ?

On a plus mangé, bu et fumé dans le monde en 1958 qu'en 1957 : c'est ce que vient de révéler l'annuaire statistique des Nations Unies. L'augmentation de la production mondiale des produits alimentaires est de 3%. Les dépenses pour la nourriture constituent la part la plus importante des dépenses de consommation

L'épouvantail Israël

Précision suggestive : dans un de ses derniers discours, Nasser a révélé que la Russie n'avait pris aucun engagement envers lui lors de l'expédition franco-anglaise de Suez. Faut-il en déduire que c'est devant la seule intervention de l'Amérique que Londres et Paris ont dû capituler ?

Le monde arabe n'est plus représenté maintenant dans l'alliance qui portait naguère le nom de pacte de Bagdad. C'est un nouveau « désengagement » vis-à-vis de l'Occident, une coupure au sein de la communauté islamique.

Le seul élément cohérent des nationalismes arabes reste la crainte d'Israël.

On a pu le constater une fois de plus tandis que siégeait la conférence de Beyrouth. Le ministère de la Défense à Tel Aviv a lancé un ordre de mobilisation partielle. Annoncée par la radio en termes grandiloquents, cette mesure a jeté l'alerte et — dit-on — un commencement de panique dans les pays voisins. La Syrie et la Jordanie ont procédé à un rappel des réservistes dans les deux heures qui ont suivi, tandis que leur presse rapprochait les communiqués israéliens de ceux qui avaient paru lors du déclenchement de la campagne du Sinaï en octobre 1956.

M. Ben Gourion a ramené le calme dans les esprits en déclarant qu'il ne s'agissait que de manœuvres saisonnières et qu'une enquête était ouverte sur les raisons qui avaient amené la radio d'Etat à les présenter sous une forme dramatique, sinon provocante.

Alerte au marxisme

L'incident n'en est pas moins significatif : il a plus fait pour ressouder — très temporairement — la solidarité arabe, au moins sur le plan émotif, que tous les discours du comité politique de la Ligue.

Le rôle de ce comité a été résumé en termes désabusés par le journal tunisien « Al Amal » : « La Ligue arabe, au lieu d'être un trait d'union et un organe de coopération, s'est contentée d'être un temple où les gens se rencontrent pour se livrer à des épanchements d'amitié et qu'ils quittent pour revenir à leurs différends et à leurs conflits. Son prestige s'est ainsi effondré et si, cette fois encore, elle est impuissante à trouver le chemin de son salut, elle aura hâté sa disparition. »

Il y a toutefois un point sur lequel il convient de mettre l'accent. On sait que Nasser a songé à faire proclamer la guerre sainte et invité les docteurs de l'Islam à prendre l'offensive contre l'athéisme marxiste. A Beyrouth, le porte-parole du Yemen a, lui aussi, montré ce que le communisme a de contraire « aux traditions millénaires arabes et à la religion ».

Synchronisme édifiant : le bouddhisme, à l'autre extrémité de l'Asie, mobilise ses adeptes contre le matérialisme de la Chine populaire !

La politique de rapprochement russo-arabe et islamo-communiste traverse la plus redoutable des crises qu'elle ait connues jusqu'à ce jour. Albert Mousset.

privée, dans les trente pays qui ont fourni des statistiques à ce sujet. Dans les pays les moins avancés, ce poste intervient pour environ la moitié des dépenses effectuées au cours de l'an dernier, 57% à Ghana et en Corse, 50% au Honduras et à Ceylan. D'autre part, l'ensemble des deux postes (aliments, d'une part, et tabacs et boissons, d'autre part) entre pour 71% dans les dépenses totales de consommation privée au Nigéria.

Pour les pays européens, les dépenses d'alimentation vont de 29 à 34% en Suède, Norvège, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg, de 35 à 36% en Autriche, en France et en Irlande, de 40% en Finlande et de 46% en Italie. L'ensemble « aliments, tabacs, boissons » représente, au Danemark, 27% du total des dépenses de consommation privée, 25 en Australie, 24 aux Etats-Unis et 23 au Canada.

Dans la plupart des pays, les dépenses d'alimentation sont immédiatement suivies, en ordre de grandeur, par celles d'habillement. Celles-ci dépassent les dépenses « tabacs et boissons » dans tous les pays, sauf l'Irlande, le Panama et le Royaume-Uni. Les dépenses d'habillement dépassent également celles de loyer dans tous les pays, sauf la Belgique, le Canada, la République dominicaine, le Pérou, le Panama, Porto-Rico et les Etats-Unis.

ENTRE AMIS

Un peu de joie, beaucoup de bonheur !

De nombreuses personnes prétendent volontiers qu'il ne sert absolument à rien de vouloir bousculer les événements et qu'il est préférable de laisser « venir les choses » comme elles veulent...

Il y a également de charmantes créatures affirmant que le destin de chacun est établi et que tout est réglé comme un papier à musique.

Bien sûr, chacun éprouve des joies et des peines dans sa vie. Mais faut-il abandonner tout espoir d'une vie meilleure et plus heureuse, si durant des semaines ou des mois, la maladie, un accident grave vous ont tenu fidèle compagnie ? Après la pluie, le beau temps. Après les épreuves, la joie sourit à nouveau. Après l'hiver, le printemps revient, fidèle au rendez-vous des saisons...

Il faut regretter le peu de courage et d'empressement de certains êtres humains à ne pas saisir à deux mains la bouée de sauvetage que leurs amis leur tendent. Parce qu'ils ont eu beaucoup « de poisse » — pardonnez-moi l'expression — les voilà peu enclins à relever la tête et à reprendre confiance en des lendemains meilleurs.

Ce n'est pas non plus parce qu'un homme a fauté et même durement payé sa dette à la société, qu'il faille la lui reprocher sa vie durant. Ce n'est pas ainsi qu'on aide un pauvre malheureux à se raccrocher à l'avenir, à repartir d'un pied plus ferme et sur des chemins moins rocailleux.

Il ne faut pas perdre de vue que tout être humain est faillible, la perfection n'étant pas de ce monde, hélas ! mille fois hélas !

Ceux qui ont l'aubaine de se préoccuper du relèvement des buveurs, plus souvent des victimes que des coupables, n'ignorent nullement la joie d'un semblable se repentant

de ses erreurs et décidant de remonter la pente, moyennant un peu d'aide et de confiance, pour mieux dire d'un peu d'amour et de compréhension. Et ce n'est pas se déshonorer que de descendre à un peu de pitié et de tendre une main secourable à un être faible, abandonné souvent par ses proches et par ceux qui devraient être les premiers à voler à son aide, à le repêcher avant qu'il ne soit trop tard.

Il y a tant de bonnes occasions pour faire naître de la joie autour de soi, et de répandre beaucoup de bonheur sur la terre. Les motifs ne manquent point, et sans jouer au philanthrope, à l'homme d'œuvres, en mal de publicité tapageuse, il est possible d'agir de façon discrète, désintéressée, personnelle, directe.

Je vous assure qu'il y a plus de satisfaction pour celui qui se dépense sans réticences, que pour celui qui devient votre obligé. Sans changer beaucoup à notre vie habituelle, chaque jour qui passe nous avons la possibilité de faire des heureux dans notre entourage.

Un salut cordial à des vieillards, une parole aimable à l'égard de ses proches, un encouragement à ceux qui attendent de notre part ce témoignage, une visite à un malade, à un infirme, et j'en passe, voilà de quoi meubler nos loisirs et créer un esprit de bonne harmonie.

Remercier d'une attention délicate à votre égard, souhaiter à ceux que l'on aime une bonne fête, et même leur offrir un modeste souvenir si les moyens financiers le permettent, partager le chagrin de ceux qui pleurent un être cher, compatir au malheur des autres, leur venir en aide matériellement, et moralement surtout, c'est tout un programme de vie propre à nous intéresser constamment et chaque jour que Dieu nous donne.

Romance romaine

Il semble que les bruits qui courent autour d'un second mariage de la princesse Soraya se confirment : ces derniers jours, il est apparu comme certain que l'ex-impératrice d'Iran a donné son cœur au prince romain Raimondo Orsini. On parle d'un mariage prochain, dans quelques semaines.



Notre photo montre le couple lors d'une excursion en voiture dans les environs de la Ville Eternelle. Soraya est au volant, alors que le prince est au fond de la voiture.

La statistique à des fins politiques

Dans une statistique sur les assurances sociales, M. le prof. Max Weber, ancien conseiller fédéral socialiste, a découvert que la Suisse est un pays arriéré au point de vue social. Au point de vue des dépenses sociales de l'Etat, la Suisse occupe l'avant-dernier rang de tous les pays d'Europe ; elle vient immédiatement avant le Portugal, qui ferme la marche. Tandis qu'aux fauteuils d'orchestre se prélassent la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, qui sont des pays privilégiés.

Notre statisticien n'a oublié qu'une chose : c'est que, lorsqu'on entend établir un parallèle, les données sur lesquelles se fondent les comparaisons doivent être les mêmes partout.

Or, dans sa statistique, M. Weber ne tient pas compte, en ce qui concerne la Suisse, des prestations cantonales, tout d'abord, puis de celles de l'économie privée, qui sont chez nous un multiple de celles de l'Etat ; les fonds de prévoyance sociale des entreprises privées, par exemple, totalisent des centaines de mil-

ECHOS ET NOUVELLES

Tous le même maillot

Au cours d'un match officiel de basket, les deux équipes se sont présentées en maillots verts... La rencontre a eu lieu quand même... Ni l'arbitre, ni les joueurs n'ont été gênés puisque l'équipe qui rencontrait Ville-d'Avray n'était autre que le SCUA, composée exclusivement d'étudiants noirs.

72 centimes par jour

Parlant du franc lourd, M. Antoine Pinay, ministre des finances, évoquait avec attendrissement dans les couloirs de la Chambre que, du temps où il était sous-officier, sa solde était de 72 centimes et que le repas au mess était de 9 centimes.

90 millions de souris

Il y a 90 millions de souris au Japon, et qu'il faut détruire. Un crédit équivalent à 10 millions de francs a été voté pour construire un centre d'élevage de belettes. Il devra en produire 800 par an. On prévoit que chaque belette pourra tuer deux à trois souris par jour, ce qui suffirait pour arrêter la prolifération des rongeurs.

Des spaghetti bleus

« Les vedettes de cinéma ne doivent rien faire comme les autres. » Sous ce slogan, un bar d'Hollywood sert « pour acteur seulement » des jus d'ananas violets, des spaghetti bleus et des fromages rose tendre. Le commun des mortels doit se contenter de boissons et d'aliments « en couleurs naturelles » d'une désespérante banalité. Depuis cette innovation, le bar a triplé son chiffre d'affaires.

Singe et chèques postaux

Le chimpanzé Peterman peut se glorifier d'être le premier singe du monde titulaire d'un compte de chèques postaux. Ce sont les PTT de Cologne qui le lui ont offert, ainsi qu'une somme de 5000 francs. Comme les singes du zoo de Cologne vivent dans des conditions de logement déplorable, Peterman fait la quête pour leur faire construire un nouvel abri. Il apporte scrupuleusement à la poste les sommes recueillies.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Téléphone 6 12 75 — Compte de chèques postaux 11 c 1900

Capital et réserves : 2.250.000

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans
Gérance de titres.

"LUY,"

L'APERITIF

VALAISAN !

Se boit toute heure !



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL ET D'ATHLÉTISME

Sion, avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782 Adresses officielles : Correspondance : Comité central de l'ACVFA, pour adresse René Favre, avenue de Tourbillon, Sion. Télégrammes : ACVFA, Sion. Tél. : Président, Sion 027 / 2 16 42 ; Secrétaire, Sion 027 / 2 25 77

Communiqué officiel N° 35

1. RÉSULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 5 AVRIL 1959. - 2e ligue : Raron I-Chippis I 10-1, Visp I-La Tour I 1-0, Villeneuve I-Aigle I 1-1, Montreux I-Vignoble I 5-0.

3e ligue : Riddes I-Ardon I 1-2, Salgesch I-Grône I 4-1, Chamoson I-Conthey I 2-0, Sierre II-Vétroz I 2-2, Monthey II-Châteauneuf I 6-2, Saint-Gingolph I-Saillon I 1-8, Saxon I-Evionnaz I 4-2, Martigny II-Fully I 2-2, Collombey I-Leytron I 1-0.

4e ligue : Chippis II-Steg I 0-3, Salgesch II-Visp II 5-3, Saint-Léonard II-Grimisuat II 2-1, Sion III-Montana I 2-4, Grimisuat I-Evolène I 4-1, Ayent I-Vex I 8-0, ES Baar I-Savièse I 2-4, Bramois I-Erde I 2-3, Fully II-Orsières I 1-0, Conthey II-Bagnes I 2-2, Ardon II-Martigny III 3-0, Troistorrents II-Muraz II 2-6, Evionnaz II-Troistorrents I 0-3 (retrait du FC Evionnaz II), US Port-Valais I-Vionnaz I renvoyé.

Juniors A, interrégional : Martigny I-Monthey I 4-1 ; 1er degré : Visp I-Grône I 1-0, Leytron I-Sierre I 2-6, Fully I-Sion II 6-4 ; 2e degré : Châteauneuf I-Ayent I 2-0, Raron I-Evolène I 13-0, Chippis I-Granges I 6-1, Saxon I-Saillon I 2-3, Fully II-Conthey I 3-1, Chamoson I-Sion III 5-0, Vétroz I-Martigny II 0-7, US Port-Valais I-Troistorrents I 3-0, Vernayaz I-Monthey III 1-1, Bagnes I-Collombey I 0-2, Vollèges I-Muraz I 2-2. Juniors C : Sion I-Orsières I 3-1, Sierre I-Saillon I 6-1.

2. RETRAIT D'EQUIPE. - Par lettre du 30 mars, le FC Evionnaz retire sa deuxième équipe du championnat suisse de 4e ligue. Les résultats des matches restant à jouer par cette équipe sont homologués 3-0 en faveur de l'adversaire.

3. MODIFICATION DE RÉSULTAT. - Le résultat du match de 3e ligue du 8 mars 1959 Saillon I-Collombey I (2-0) est modifié en 3-0 en faveur du FC Saillon I. Motif : le joueur Avanthey Edgar du FC Collombey pas qualifié. Décision de la commission pénale et de contrôle de l'ASF du 1er avril 1959.

4. AVERTISSEMENTS. - Mathier Adrian, Salgesch I ; Cina Modest, Salgesch II ; Rausis Jacques, Orsières I.

5. SUSPENSION. - 1 dimanche à Pannatier Robert, Saint-Léonard II.

6. JOUEURS SUPENDUS POUR DIMANCHE LE 12 AVRIL 1959. - Borgeaud Lucien, Aigle I ; Cretton Francis, Bagnes I ; Obrist Bernard, Bramois I ; Feger Ernst, Brig II ; Bianco Georges, Conthey I ; Vuignier Jean-Marie, Evolène I ; Lonfat Alois, Muraz I ; Troger Anton, Raron II ; Chevalley Roger, Saint-Gingolph I ; Roche André, Vétroz I ; Margelst Markus, Visp II ; Delavy Henri, Vouvy I ; Taccoz Pierre-Jean et Monnet Paul, Chamoson iun. ; Rey Jean-Jacques, Chippis jun. ; Georges Jordan, Riddes jun. ; Pitteloud Maurice, Saxon jun.

7. MODIFICATIONS AU CALENDRIER.

12. 4. 59. - 3e ligue : le match Ardon I-Saint-Léonard I est modifié en Saint-Léonard I-Ardon I ; 4e ligue, match renvoyé : Lens II-Grône II.

19. 4. 59. - 3e ligue, match fixé : Monthey II-Evionnaz I.

26. 4. 59. - 4e ligue, matches renvoyés : Grimisuat II-Lens II ; Troistorrents II-Evionnaz II ; juniors A, 2e degré : le match Saint-Léonard I-Evolène I est modifié en Evolène I-Saint-Léonard I ; le match Raron I-Bramois I est modifié en Bramois I-Raron I.

3. 5. 59. - 2e ligue, match renvoyé : Aigle I-Visp I ; 3e ligue, match renvoyé : Salgesch I-Lens I ; 4e ligue, match fixé : US Port-Valais I-Vionnaz I ; Juniors A, matches renvoyés : Salgesch I-Leytron I, Sion II-Monthey II, Sierre I-Grône I, Châteauneuf I-Lens I, Martigny II-Saillon I, Sion III-Conthey I ; juniors C, match renvoyé : Vernayaz I-Sion I.

7. 5. 59. (Ascencion). - 3e ligue matches fixés : Brig I-Riddes I, Salgesch I-Lens I ; juniors A, matches fixés : Salgesch I-Leytron I, Sion II-Monthey II, Châteauneuf I-Lens I, Martigny II-Saillon I, Sion III-Conthey I. Juniors C, match fixé : Vernayaz I-Sion I.

10. 5. 59. - 2e ligue, matches renvoyés : Montreux I-Villeneuve I, La Tour I-Aigle I ; 3e ligue, match renvoyé : Brig I-Riddes I.

17. 5. 59. - 2e ligue, matches fixés : Montreux I-Villeneuve I, Aigle I-Visp I ; juniors A, match fixé : Sierre I-Sion II.

24. 5. 59. - 2e ligue, match fixé : La Tour I-Aigle I ; 3e ligue, match fixé : Lens I-Riddes I ; juniors A, match fixé : Sierre I-Grône I.

Le président : René FAVRE. Le Comité central de l'ACVFA : Le secrétaire : Martial GAILLARD

Comité de la ZUS de l'ASF

En séance du 4 avril 1959, à Charrat, restaurant Mon Moulin, en présence du membre romand du comité de la ZUS responsable du championnat de 2e ligue de la zone IV et des représentants des associations cantonales romandes de football, il a été procédé au tirage au sort des matches éliminatoires, saison 1958-1959, intéressant la région romande, qui a donné les résultats suivants :

a) Matches éliminatoires de 2e ligue de la zone IV pour la promotion d'une équipe en 1re ligue. (Zone IV comprend gr. I : Genève-Vaud ; gr. II : Valais-Vaud ; gr. III : Vaud-Fribourg).

Premier match : champion du groupe II contre le champion du groupe III.

Deuxième match : le perdant du premier match contre

le champion du groupe I, soit : champion du groupe I contre champion du groupe II ou champion du groupe III contre champion du groupe I.

Troisième match : le gagnant du premier match contre le champion du groupe I, soit : champion du groupe I contre champion du groupe II ou champion du groupe III contre champion du groupe I.

En cas de match nul à l'occasion du premier match, le deuxième match sera fixé comme suit : champion du groupe III contre champion du groupe I. Il pourra être modifié par les associations responsables à la suite du résultat du premier match.

b) Matches éliminatoires du championnat suisse Dates : 24 et 31 mai, 7, 14, 21 et 28 juin 1959. Juniors A pour la promotion de deux équipes en championnat suisse juniors interrégional.

Premier match : champion valaisan contre champion vaudois.

Deuxième match : le perdant du premier match contre le champion genevois, soit : champion genevois contre champion valaisan ou champion vaudois contre champion genevois.

Troisième match (éventuel) : le gagnant du premier match contre le champion genevois soit : champion vaudois contre champion genevois ou champion genevois contre champion valaisan.

En cas de match nul à l'occasion du premier match, le deuxième match sera fixé comme suit : champion vaudois contre champion genevois.

Dates : elles seront fixées dès que les champions cantonaux seront connus. En principe mêmes dates que pour la deuxième ligue.

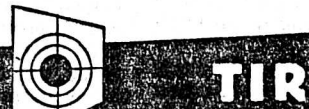
Le comité de la ZUS de l'ASF : Le vice-président : René FAVRE.

SPORT-TOTO

Gains au concours N° 29 du 5 avril 1959

Le maximum de 13 points n'a pas été atteint. 1er rang : 8 gains à 12 pts, Fr. 12.507.- ; 2e rang : 134 gains à 11 pts, Fr. 746.65 ; 3e rang : 1.057 gains à 10 pts, Fr. 94.65 ; 4e rang : 6.271 gains à 9 pts, Fr. 15.95.

Versement des gains : les gains du concours Sport-Toto N° 29 du 5 avril 1959 seront remis à la poste pour versement le jeudi 16 avril 1959.



TIR

Au Noble Jeu de Cible de Saint-Maurice

Résultats des entraînements (selon programme ci-dessous) avec promotion et relégation dans les cat. Règlement : C'est le programme du championnat suisse de groupe (2 coups d'essai, 10 coups). Un seul programme peut être tiré par séance d'entraînement. Le tireur doit l'annoncer à l'avance à un secrétaire qui le notera sur la feuille personnelle du tireur qui sera remise ensuite au bureau.

Organisation : Les tireurs du Noble Jeu de Cible, selon leur force, sont classés en cinq catégories. Un résultat minimum et résultat maximum sont fixés pour chaque catégorie. Le tireur atteignant pour la deuxième fois un résultat égal ou supérieur au maximum monte en catégorie supérieure. Le tireur ne réussissant pas le minimum pour la deuxième fois descend en catégorie inférieure.

Table with 3 columns: Catégorie, Résultats min., Résultats max. Rows include Honneur, I, II, III, IV.

Munition gratuite : Le tireur qui obtient un résultat égal ou supérieur au maximum de sa catégorie reçoit 12 cartouches gratuites.

Challenge d'entraînement : Sur la base de ces résultats, le challenge d'entraînement sera remis en fin de saison.

Catégorie I : Barman Paul 22.3, 90 ; 4.4, 87 ; 5.4, 82 ; Amacker Edmond 5.4, 89 ; 21.3, 85 ; 4.4, 82 ; Meytain François 4.4, 87 ; 21.3, 84 ; 22.3, 81 ; Schnorhk Henri 4.4, 87 ; 21.3, 85 ; Ducret André 4.4, 87 ; Vuilloud René 5.4, 84 ; 4.4, 81 ;

Catégorie II : Ducret Pierre (junior) 22.3, 90 ; 5.4, 82 ; Bertholet Edouard 4.4, 89 ; 5.4, 88, promu en catégorie I ; Bochat Armand 22.3, 88 ; 21.3, 84 ; 4.4, 84 ; 5.4, 78 ; Crittin Michel 22.3, 87 ; 4.4, 85 ; Gross Alphonse 21.3, 85 ; 5.4, 82 ; Schaller Johann 22.3, 80.

Catégorie III : Meuwly Etienne 5.4, 86 ; 4.4, 82 ; 21.3, 78 ; 22.3, 77 ; Rappaz Paul 5.4, 86 ; Berguerand Raymond 4.4, 86 ; Coppey Jean-Marie 22.3, 85 ; 5.4, 70 ; Bidaud Georges 4.4, 75 ; Santschi Armin 5.4, 75 ; Chabloy Edouard 22.3, 71 ; etc., etc.

N. B. : Il est rappelé que le stand de Véroilliez sera ouvert le dimanche 12 avril de 9 h. 30 à 11 h. 30. (Pas d'ouverture le samedi.)

Profitez de ce dimanche en vue des tirs militaires qui débiteront le samedi 18 avril 1958.

Le comité.

Girard Modes Martigny advertisement with decorative border and text: 'Joli choix de voiles et couronnes de mariée'.



SKI

Quelques détails sur le Derby d'Ovronnaz

Les nombreux sportifs du Valais central auront déjà réservé le dimanche 12 avril au Derby d'Ovronnaz. Nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui qu'une confirmation définitive a été obtenue de Roger Staub, champion suisse, tout comme de Willy Mottet et de Louis Charles Perret.

L'équipe suisse des dames sera également présente. On attend encore une confirmation de Georges Schneider qui sera lui aussi vraisemblablement présent à Ovronnaz dimanche.

La course se disputera au-dessus de la station, aux Creuses, sur un parcours plus rapide encore que celui de l'an dernier.

Voilà qui promet de palpitantes empoignades. J. Bd.

Slalom géant régional PTT à Haute-Nendaz

Dimanche s'est disputée à Haute-Nendaz, sur la magnifique piste du télécabine, la deuxième édition du slalom géant régional PTT. En voici les résultats :

1. Werner Volken (gagne le challenge offert par M. Pierre Lathion, entrepreneur postal) ; 2. Marco Dèvénes ; 3. Georges Praz ; 4. Gilbert Bürcher ; 5. Pierre Héritier ; 6. André Salamolard ; 7. Jean-Pierre Monnet ; 8. P.-L. Classey ; 9. Jacques Lathion ; 10. Michel Carrupt ; 11. Michel Rouvinez ; 12. Jean Pitteloud ; 13. Serge Mariéthod ; etc.

Ces joutes sportives étaient le prétexte d'une rencontre amicale entre les postiers des environs. Les chauffeurs postaux de Nendaz, organisateurs de la manifestation, s'étaient très bien répartis les charges sous la présidence de Luc Praz. Le piquetage de la piste avait été confié à Arthur Fournier, dont la compétence fut reconnue par tous les coureurs.

Quant à la partie gastronomique, nul mieux que René Déléze ne pouvait la réussir ; Marcel Glassey et Marcel Fournier, qui étaient dans la confiance du cuisinier, avaient une telle hâte de goûter la grillade que les chronométreurs ne les virent pas passer et ne purent de ce fait les faire figurer au classement de l'épreuve.

LES SPORTS en quelques lignes

* C'est au dimanche 19 avril qu'a été fixé le XIe Derby de Thyon. Cette année encore, de belles luttes sont en vue.

* Sepp Immoos, chef de descente et slalom à la Fédération suisse de ski, a informé le comité central de sa démission, invoquant ses obligations professionnelles.

EN MARGE-DE-LA-VIE-SPORTIVE

Hop ! Y.B. !

Si l'on en croit les propos de M. Steinegger, président des Young Boys, lors d'une interview accordée au journal « L'Equipe », il y aura autant de monde mercredi prochain, à Berne, pour la rencontre Y.B.-Reims qu'il y en avait pour la finale des championnats du monde 1954. Le cap des 50.000 spectateurs risque bel et bien d'être franchi et le caissier des champions suisses doit en avoir perdu le sommeil. Il est bon de préciser, en effet, que pour éviter toutes complications, les recettes de la Coupe d'Europe des champions sont acquises au club recevant, ceci après déduction de 4.000 francs suisses destinés à couvrir certains frais de la formation visiteuse. Le calcul est facile...

Ce côté précieux mis à part, il en est un autre qui ne laisse d'ailleurs personne indifférent. C'est le côté strictement sportif et l'on doit reconnaître qu'après plusieurs années de vaches maigres, le grand club bernois aura enfin réussi à gâter les spectateurs helvétiques. A lire les journaux étrangers, le prestige de notre football est ainsi remonté d'un seul coup et chacun espère qu'il se maintiendra un bon bout de temps à ce niveau que nous ne connaissons plus. Les succès actuels des Young Boys rejoignent à n'en pas douter la totalité des sportifs objectifs du pays. Quant aux autres, ceux qui se plaisent à prétendre que les Bernois ont bénéficié au départ du forfait de Manchester United, on les laissera tout bonnement à leur vilaine jalousie. Ils ne sont heureusement pas nombreux.

Nos représentants ont-ils une chance de triompher de Reims et de se retrouver en finale de cette compétition, le 3 juin au Neckarstadion de Stuttgart ?

Puisqu'ils en sont arrivés là, on ne voit pas pourquoi ils devraient être affublés d'un quelconque complexe d'infériorité face aux champions de France, lesquels font du reste preuve depuis quelque temps d'une instabilité assez déconcertante. A entendre leurs observateurs — et leur avis semble aussi fort pertinent — les Young Boys auraient de nombreux points communs avec le Standard de Liège que Reims rencontra en quarts de finale, les deux matches ayant d'ailleurs été télévisés sur le réseau suisse. Or, à Liège, les Belges l'emportèrent par 2 à 0 et encore leurs adversaires s'en tirèrent-ils à très bon compte. A Paris, en revanche, la foule entonnant la « Marseillaise » eut le don de sublimer ses favoris qui triomphèrent par 3 à 0. C'était suffisant, mais comme cela risque de se reproduire avec nos compatriotes, on voudrait que ce ne le soit plus, c'est-à-dire que Young Boys prenne un avantage assez net à Berne. Cela est dans l'ordre des choses, à condition de ne pas se replier trop tôt en défense comme à Amsterdam, car des hommes comme Fontaine, Bliard, Piantoni, Vincent ou même Penverne sont capables de passer balle au pied des lignes arrières repliées devant leur but. Standard de Liège en a fait la pénible expérience au Parc des Princes.

Que les Bernois commencent donc par l'emporter et l'emporter nettement au Wankdorf. Ce sera là notre premier vœu. De la suite, on en reparlera en temps opportun... J. Vd.

Le coin de l'arbitre

Ceux qui, dernièrement, ont suivi à la télévision le match opposant en quart de finale, pour la Coupe d'Europe, Young Boys à Wismut, auront certainement, comme nous du reste, entendu de violentes réactions de la part des téléspectateurs, suite à la décision de l'arbitre accordant un pénalty aux joueurs allemands. Tout le monde venait d'applaudir, au contraire, le plongeon téméraire du gardien suisse Eich dans les pieds de l'attaquant, sauvant par là un but certain.

En tant qu'arbitre, nous pensions que, suite à l'arrêt du jeu ordonné par l'excellent directeur de jeu hollandais, le match serait probablement repris par un coup franc indirect pour jeu dangereux du gardien bernois qui s'était aveuglément lancé tête première dans les pieds de l'Allemand. Mais ce que vous et nous n'avions pas vu était, selon le récit du fautif lui-même, un foul préalable de la part du défenseur suisse qui, croyant au but, avait préféré faucher l'avant allemand. La décision de l'arbitre, une fois de plus, avait donc été juste et le grand fautif avait été le technicien de la TV qui n'avait pas « capté » cette phase de jeu capitale et qui, par cette faute, avait momentanément fait baisser la cote de l'arbitre.

Nos collègues auront sans doute remarqué que l'arbitre, durant tout le match, sifflait d'abord la faute et que, par un nouveau coup de sifflet, ordonnait la reprise du jeu. Cette erreur, car c'en était une grave, n'a cependant frappé personne et était pour nous une nouvelle preuve que les « connaisseurs » des règles de jeu ne se trouvaient en tout cas pas dans notre salle publique de télévision !

Nous voudrions tout de même que l'International Board rappelle aux arbitres internationaux cette disposition afin d'éviter des confusions et surtout pour une application judicieuse de l'avantage. Rappelons donc que l'arbitre ne donnera un coup de sifflet supplémentaire que lorsqu'il fait engager au milieu du terrain ou encore pour l'exécution du pénalty. Pour toute autre faute, un seul coup de sifflet sanctionnant la faute sera largement suffisant et surtout obligatoirement imposé par la règle de l'avantage. Servus



Les scouts jouent...

Samedi 11 et dimanche 12 avril, à 20 h. 30 (dimanche après midi, à 14 h. 30), à la grande salle de N. D. des Champs, les louveteaux et les éclaireurs présentent un programme de chansons et de mimes.

La soirée sera animée et complétée par une dynamique équipe de routiers-troubadours. Rythmes, guitares, mimes !

Deux heures de joie et d'ambiance scouté. Tombola avec beaux lots.

Loto de la Paroisse protestante

Reconnaisante à l'égard de la Municipalité, qui a bien voulu lui faire réserver une place, la Paroisse protestante de Martigny avise la population qu'elle organise un loto dans les locaux habituels de la localité, les samedi 11 et dimanche 12 avril prochains.

Elle est heureuse de cette possibilité qui s'offre à elle de trouver, dans le long intervalle de ses ventes trisannuelles, quelques ressources supplémentaires pour faire face à ses multiples charges.

Bien qu'en fin de saison, elle sait pouvoir compter sur toute la population pour assurer à son premier loto plein succès. Donc, à samedi dès 20 heures et à dimanche dès 16 h. 30, au Café des Messageries !

Hockey-Club

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, le comité du HC Martigny est contraint de renvoyer l'assemblée générale annuelle de la société au jeudi 16 avril 1959.

Ski-club, Club alpin et OJ

Dimanche 12 avril, course à la cabane Rambert. Réunion des participants vendredi, à 20 h. 30, à la Brasserie Kluser.

Basketball-Club

Ce soir mercredi 8 avril, à 20 heures, aura lieu la demi-finale de la Coupe valaisanne 1958 qui opposera Martigny I à Sierre I. En effet, cette compétition avait été interrompue l'an dernier pour permettre de terminer le championnat dont le calendrier était trop chargé. Ce match permettra à chaque équipe d'essayer ses nouveaux éléments.

Venez nombreux encourager notre équipe fanion par votre appui moral et, bien sûr aussi, financier... Le comité.

Harmonie

Cette semaine, deux répétitions générales : mercredi et vendredi, à 20 h. 30.

Memento artistique

A la Petite Galerie : Exposition permanente d'huile, gouaches, dessins. Entrée libre.



Madame Alice DARBELLAY, à Martigny-Croix ; Madame et Monsieur Onésime RAUSIS, à Liddes, et leurs enfants à Fully et Lausanne ; ainsi que les familles parentes et alliées,

Monsieur Joseph DARBELLAY

survenu dans sa 67e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le jeudi 9 avril 1959.

Départ de l'Hôpital à 10 heures.

Automobilistes ! Pour vos travaux de Carrosserie automobile Pélissier S. A., Martigny-Ville. Route de Fully - Téléphone 026 / 6 02 27. Toutes réparations, transformations, garnissage, peinture, construction de ponts.

De bourgs en villages

Charrat

AVEC LES HOCQUEURS CHARRATAINS. — Le Club des Patineurs de Charrat a tenu son assemblée générale annuelle samedi dernier, à l'Hôtel de la Gare, sous la présidence de M. Georges Tornay, président.

Dans ses souhaits de bienvenue, ce dernier adressa un salut spécial à MM. Lulu Giroud et Jean-Marie Lonfat, puis il excusa l'absence de quelques membres retenus par d'autres obligations. Le contrôle des présences et la lecture des protocoles furent liquidés en un clin d'œil. Les finances se trouvent dans un état tout ce qu'il y a de plus sain grâce à leur parfaite gérance par M. Serge Moret. C'est ainsi que l'avenir peut être envisagé avec optimisme, condition primordiale pour une société.

L'exposé de M. Tornay, trop fouillé et trop dense pour être reproduit in extenso, a situé d'une façon adéquate l'activité qu'a eue le club durant la saison écoulée qui a été axée avant tout sur la prise de contact et une solide préparation. Grâce à la compétence de l'entraîneur Lulu Giroud, ce but a été pleinement atteint. Après avoir effectué un premier tour très satisfaisant, l'équipe a caressé un moment l'espoir d'occuper la première place de son groupe au cours du second tour, mais l'honorable défaite subie à Rarogne (où le team était privé du goalgetter Moret) y mit fin.

Le président ne manqua pas d'associer dans une même gerbe de remerciements l'entraîneur et ses camarades du comité qui se sont dévoués sans compter pour la cause du hockey.

Lulu Giroud enchaîne aussitôt pour nous entretenir des satisfactions qu'il a obtenues pendant l'hiver 58-59. Il félicite les joueurs pour l'excellent esprit de camaraderie qu'ils ont toujours su garder et termine en souhaitant implicitement l'ascension en division supérieure pour l'an prochain.

L'assemblée ayant décidé de porter le comité de cinq à sept membres, le précité a été confirmé dans la composition suivante: Georges Tornay, président; Ulysse Dondainay, vice-président; Serge Moret, caissier; Ernest Luy, secrétaire; René Magnin, Lulu Giroud, Marcien Giroud, membres; Charly Celletti, René Gaillard, vérificateurs des comptes. Cet imposant état-major paraît armé pour prendre en mains les destinées du club, inspirer confiance et prendre les mesures saluaires en vue de la nouvelle saison.

L'équipe standard n'avait aucune raison de voir ses rangs décimés par les départs et aucune démission n'est enregistrée. Par contre, le CP pourra désormais compter sur la qualification définitive de Lulu Giroud qui a purgé son délai d'attente et de Jean-Marie Lonfat qui nous revient après une saison au HC Martigny. L'effectif du club est en augmentation constante grâce à l'arrivée de cinq juniors âgés de 16 à 17 ans.

Dans les divers une discussion fort intéressante est

ouverte concernant la possibilité de conclure une assurance collective, destinée à garantir les joueurs contre les accidents pendant les matches et lors des entraînements. Comme tout n'est pas encore définitivement réglé en ce qui concerne la susnommée, nous y reviendrons prochainement.

Il ne nous reste plus qu'à apporter à la société nos vœux de prospérité qui sont aussi ceux de la population tout entière.

Bovernier

INCENDIE FICTIF. — Les pompiers de Bovernier étaient mobilisés, samedi soir, pour un intéressant exercice au cours duquel ils assistèrent, dans la cour de l'école, à une démonstration d'extinction d'incendie par une maison spécialisée.

La population convoquée à cet effet suivit, attentivement ces exercices et put se convaincre des excellents moyens mis à sa disposition pour maîtriser d'éventuels sinistres.

Val-d'Illiez

NÉCROLOGIE. — A Estavayer, où il s'était retiré, est décédé M. Emile Trombert, ancien chef de gare de Val-d'Illiez. Le défunt était âgé de 79 ans. Il a été enseveli dans sa commune d'origine.

A la famille en deuil, nous présentons nos condoléances sincères.

Fully

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SYNDICAT FRUITIER. — Elle se tiendra vendredi 10, à 20 h. 30, à la salle du collège de Vers l'Eglise. Ordre du jour statutaire.

Dans les divers est prévue une distribution de calendriers de traitement antiparasitaires, calendrier qui sera commenté par M. Placide Fontannaz, le nouveau chef de la station cantonale pour la protection des plantes.

Salvan

CHANTONS EN CHEURS! — Est-il rôle plus difficile pour les membres d'une société que celui de se présenter devant un public toujours avide de grandes satisfactions? Eh! bien, empressons-nous de dire qu'à l'occasion de leurs soirées annuelles des 29 mars et 5 avril nos sociétés de chant ont procuré à leur auditoire des instants délicieux.

Le Chœur d'hommes « La Mauritia », dirigé depuis de nombreuses années par le très compétent M. Gallay, de Massongex, a fait honneur à sa réputation qui s'appuie sur un brillant palmarès glané aux fêtes cantonales, au cours de ses 54 ans d'existence et dont les derniers succès furent obtenus à Saint-Maurice l'an passé. Cette belle société possède une demi-douzaine de chanteurs qui comptent plus de trente ans d'activité: M. Arthur Derivaz est membre de « La Mauritia » depuis 48 ans! Ces « anciens » ne constituent-

ils pas, pour la société, un véritable pilier d'angle et pour les jeunes un magnifique exemple de dévouement et de fidélité à la cause du chant. Grâce à l'excellent travail de M. le vicair Bruttin dans la formation de nouveaux membres, « La Mauritia » peut envisager l'avenir avec sérénité.

La « Chanson de Salvan », chœur de dames, dirigé par la Rév. Sœur du Sacré-Cœur, vogue avec confiance sur la voie du progrès et partant du succès. Ses interprétations l'ont prouvé. Il est rare de pouvoir produire une pareille ampleur des sons avec un effectif d'une quinzaine de chanteuses. Cette société vient d'entrer dans la fédération cantonale et participera, pour la première fois officiellement, à la fête bas-valaisanne de chants, le 3 mai prochain à Saxon. Nous souhaitons qu'elle y cueille les plus beaux fleurons.

Les œuvres de choix, ayant pour auteurs J. Moret, H.-P. Moreillon, Ch. Martin et autres maîtres compositeurs, présentées par les deux sociétés, obtinrent les faveurs du public. Mais si les interprétations individuelles recueillirent les plus vifs applaudissements, les productions du chœur d'ensemble déclenchèrent une véritable ovation. Serait-ce un signe de bonne augure pour l'accueil que recevrait la création d'un chœur mixte dont on parle depuis longtemps? L'idée semble faire son petit bonhomme de chemin: « Che va piano, va sano » dit-on.

Une présentation d'un genre tout à fait nouveau pour le public valvanin, complétait la première partie du programme. Il s'agissait d'une opérette: « La Bergère à Trianon », qui fut magnifiquement interprétée et qui fut fort appréciée. Dans la deuxième partie de ces soirées une seconde œuvre théâtrale: « Madame est sans bonne », comédie en un acte, fut jouée avec brio par un quatuor des meilleurs acteurs locaux. Une fois de plus, M. Rémy Clavaz avait apporté le maximum de soin à la mise en scène de ces deux pièces.

En intermède, l'on eut beaucoup de plaisir à entendre deux jeunes musiciens: d'abord Jean-Marie Jaquier, accordéoniste, et ensuite Madeleine Coquoz, pianiste. Un grand bravo à ces enfants qui ont choisi la musique comme passe-temps favori et qui nous ont réservé une si agréable surprise en ces soirées.

D'importantes délégations des sociétés sœurs des cités voisines vinrent encourager « La Mauritia » et la « Chanson de Salvan ».

Le tirage de la tombola donna les résultats suivants: 3981, 3938, 3839, 3125, 3057, 3064, 3224, 3412, 3920, 3022. Les lots sont à retirer chez Mlle Suzanne Moret, à Salvan.

Leytron

CONCERT DE L'HARMONIE DE MARTIGNY. — La fanfare « La Persévérance » a le plaisir d'annoncer à ses amis musiciens que, sur son invitation, l'Harmonie de Martigny a accepté de se produire dimanche 19 courant, à la grande salle de la Coopérative.

Nous ne doutons pas que, sous la baguette dynamique de notre directeur commun, M. le professeur Jean Novi, l'Harmonie de Martigny saura nous faire passer, en sa compagnie quelques heures agréables.

Le programme de la soirée sera publié vendredi prochain. Que chacun retienne déjà cette soirée!

La Persévérance.

Chamoson

CONCERT DE L'HARMONIE « LA VILLAGEOISE ». — Amis de la musique et de l'Harmonie, retenez la date du 12 avril prochain. L'Harmonie « La Villageoise » vous convie à sa soirée annuelle.

Comme les années précédentes, elle a tout mis en œuvre pour mettre au point un programme d'une haute valeur artistique. Au programme que nous publierons vendredi prochain figurent des œuvres de Bach, Strauss et Liszt.

Une soirée musicale à ne pas manquer!

Sembrancher

GRAND MATCH DE REINES. — Le syndicat d'élevage de Liddes a choisi Sembrancher, au carrefour des Dranses, pour l'organisation d'un grand match de reines, qui se disputera le 19 avril prochain.

Sous l'experte direction de M. Luc Delasoie, le spécialiste de l'élevage et de la préparation des reines, un comité dynamique composé d'éleveurs de Liddes et de Sembrancher s'est mis à l'œuvre pour la mise sur pied de ce match.

Les inscriptions des luttes vont bon train et nous sommes déjà assurés de la participation d'un grand nombre de bêtes chevronnées qui défendront ardemment leur titre face à leurs jeunes mais déjà célèbres rivaux.

Le chef-lieu d'Entremont, admirablement situé au centre de l'un des fleurons de l'élevage de la race d'Hérens présentera le 19 avril, réunie dans ses murs la plus belle brochette de reines qui se soit jamais rencontrée.

Les inscriptions sont encore reçues jusqu'au 10 avril par M. Albert May, Café de la Place, à Sembrancher, Tél. 6 61 44.

Amateurs de sensations fortes, amis des bêtes et promeneurs, rendez-vous à Sembrancher le 19 avril. Vous y verrez du beau sport!

Le comité d'organisation.

Finhaut

SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE DE LA CÉCILIA. — Les portes du Théâtre de Finhaut se sont ouvertes dimanche soir pour la soirée récréative du chœur mixte « La Cécilia ». Selon la tradition et pour satisfaire le goût de la population qui prise fort le théâtre et qui en a été privé depuis deux ans, le spectacle comportait comme morceau de résistance, si l'on peut dire, un drame en trois actes de Louis Thurler et une comédie de Barbey Louis. Ces deux pièces étaient encadrées par des productions du chœur.

Avec un retard de 30 minutes, dû à la véritable marée de spectateurs (dont quelques-uns venaient depuis Vallorcine) qu'il a fallu caser tant bien que mal sur des chaises et des bancs transportés en toute hâte, le rideau se lève sur « La Cécilia » qui interprète trois chansons d'auteurs valaisans: le « Papiillon bleu » et « Marchand de bonheur », de G. Haenni, et « Petite vallée », de Charly Martin. De la scène, le président du chœur, M. Clair Gay-des-Combes, adresse des félicitations au directeur pour son inlassable dévouement et des remerciements au révérend curé et aux autorités communales pour l'intérêt qu'ils portent à la société. Il a aussi quelques mots aimables à l'adresse de Mme Carrier et de M. Laurent Coquoz pour leur précieuse collaboration théâtrale.

Que dire des chants, lorsqu'on est exécutant? Nous pensons traduire le sentiment général en disant que le choix des morceaux était heureux cette année et que leur interprétation était excellente. Si nous connaissons la valeur du directeur, M. René Vouilloz, nous comprenons quelquefois mal ses exigences au travail, exigences dictées par une conscience artistique élevée. Pourtant le résultat est là, probant. Le chœur va se perfectionnant d'année en année.

La « Corde cassée » déroule ses trois actes dans le plus profond silence. C'est que la trame est bouleversante et les acteurs mettent beaucoup d'émotion dans leur jeu. Au dernier acte, lors du tragique dénouement, conséquent au geste criminel de Théodule le guide, rares sont ceux qui n'ont pas la larme à l'œil. Nous avons trouvé une certaine analogie avec la « Krotzeranna », drame du même auteur, joué par la troupe du Théâtre valaisan en avril 1941. M. Laurent Coquoz avait tenu à l'époque un rôle dans le genre de celui qu'il joue dix-huit ans après. Il fallait un acteur habitué de la scène pour entrer dans la peau de ce guide malheureux, dont l'amour paternel a été plus fort que le sens (sacré) du devoir professionnel. Sa femme, Mme Carrier, une actrice chevronnée également, lui donne la réplique avec une rare maîtrise, un jeu sobre d'émotion contenue. Cela nous mériterait trop loin de souligner les qualités de chacun, disons simplement que tous les rôles ont été tenus avec beaucoup de conscience, de sensibilité, parfois un peu emphatiques, mais avec de réels dons. Soulignons cependant la rentrée de tous jeunes acteurs qui, pour la première fois, affrontaient les feux de la rampe avec bonheur. Françoise Clavoz fut une touchante Madeleine, Jean-Marie Lonfat un amoureux un peu timide, mais naturel et... beau garçon, Pierre Coquoz, digne successeur de son père, un truculent braconnier plus vrai que nature, Alexis Lonfat, un brave gendarme.

Après l'entr'acte, le chœur mixte présente encore trois chansons: « Madrigal », de J. Brahm, « Mi-gnonnelet russelet » et « C'est dimanche » de A. Sala. Pour terminer sur une note gaie, « Contravention au Monopol », de Louis Barbay, rondement menée, fera naître de francs rires dans la salle. Cette comédie un peu vieux jeu peut-être, est fort agréable par le relief que les acteurs ont su donner à leurs personnages. Cela paraît même trop court.

En résumé, belle soirée, due pour une grande part au metteur en scène G. Vouilloz qui a su tirer le meilleur parti des nouveaux éléments et opérer une bonne fusion entre les anciens acteurs et les nouveaux. Plaisants jeux de scène, par une ordonnance logique et plastique de la mise en place. Souhaitons la même affluence pour dimanche prochain.

Sembrancher

Dimanche, 19 avril 1959

Grand match de reines

organisé par les syndicats d'éleveurs de Liddes et Sembrancher
Participation inédite
Cantine soignée

Le Rhône

le journal indépendant qui plaît à toute la famille

Cultivateurs danois Kongskilde avec crochets à ressort cherchent revendeurs pour un nouvel accessoire pour tracteur, spécialement conçu pour le travail du sol, dans cultures fruitières. Conditions de vente intéressantes. Agence générale pour la Suisse: Agro-Service S.A. Soleure 2. Tél. 025 / 2 58 62.

Important bureau privé, à Sion, demande pour entrée immédiate ou date à convenir, habile

sténo-dactylographe

ordonnée, capable de rédiger seule en français et si possible en allemand. Travail intéressant et varié. Place stable. Sécurité sociale.

Faire offres manuscrites et détaillées, avec photo, curriculum vitae et références, sous chiffre P 4893 S à Publicitas, Sion.

Importante maison de vins du Valais demande une

employée de bureau

(bonne dactylo) pour facturation. Entrée à convenir. Faire offres par écrit sous chiffre R. 1553 au journal « Le Rhône », Martigny.

Du travail impeccable à la **CARROSSERIE GERMANO** MARTIGNY-VILLE tél. 026 6 13 43 Tous travaux de carrosserie et transformations Redressage de roues. Toutes pièces de carr VW Châssis à neige Dépannages jour et nuit

Transmission de fleurs partout par **FLEUROF** La maison qui sait fleurir J. LEEMANN, fleuriste Martigny, tél. 6 13 17 - Saint-Maurice, tél. 025 / 8 63 22

Particulier vend **Land-Rover 1959** jamais roulé, cause achat Austin-Gipsy. Gros rabais. Garagiste et intermédiaire s'abstenir. Offres par écrit sous chiffre R. 1575 au journal « Le Rhône », Martigny.

Tondeuses à gazon à bras et à moteur. Vente, réparations. Charles MEROZ, machines agricoles, Martigny-Ville. Téléphone 026 / 6-13 79.

Augmentez votre salaire de Fr. 200.- à 300.- par mois! en fonctionnant comme **INDICATEUR** pour importante maison de meubles de Suisse romande. Ecrire sous chiffre P 2104 B à Publicitas, Lausanne.

La Distillerie Bompard et Co fonctionnera à Martigny-Ville, rue d'Octodure, les jeudi et vendredi

9 et 10 avril Se consigner auprès de M. René Rouiller, distillateur.

Automobilistes! Garage des Alpes R. Aubert Martigny-Bourg ☎ 026 / 6 12 22 vidange votre voiture en **5 minutes** Huiles de 1^{re} qualité 2 fr. 50 le litre plus ristourne

Restaurant Central à Martigny demande bonne **SOMMELIÈRE** connaissant les 2 services; gain minimum Fr. 500.- par mois. S'adresser à la Direction.

Café-restaurant Les Touristes, à Martigny, demande **sommelière** pour la salle à manger. ☎ 026 / 6 16 32.

On demande **1 chauffeur de taxi** S'adresser au Garage de la Forclaz, Martigny. A vendre, cause de non-emploi, **1 fourneau à bois** émaillé crème, modèle pour poser près d'une cuisinière électrique, en parfait état. Prix Fr. 150.- S'adresser à Jacques Uberti, entrepreneur, Martigny-Bourg, ☎ 026 / 6 02 52. Pension-famille à Martigny demande **personne** de toute confiance pour service des chambres et tables. Bon salaire et vie familiale. S'adresser sous chiffre R. 1576 au journal.

Café de la Poste, Vernayaz, demande

sommelière Débutante acceptée. Entrée 1^{er} mai. Commerce de fruits demande

Chauffeur jeune homme honnête et débrouillard. Nourri, logé. Ecrire sous chiffre P 4809 S à Publicitas, Sion.

L'Hôtel-buffet de la Gare de Vernayaz demande

1 sommelière pour les 2 services, ainsi qu'une **JEUNE FILLE** comme aide de restaurant. S'adresser à Gérard Vallotton, route de Fully 12, Martigny.

A vendre **1 moto Horex** 250 cm³, 30.000 km., en parfait état. S'adresser au journal sous R. 1554.

A vendre beaux **plantons de fraisiers** variété M^{me} Moutot. Fr. 3.50 le cent. S'adresser à Martin Fehren, Vernayaz, ☎ 026 / 6 58 50.

Jeune homme cherche place comme **apprenti boucher** dans le canton du Valais pour finir son apprentissage d'une année et demie. S'adr. au ☎ 026 / 6 31 76 ou au journal sous R. 1552.

A vendre une **camionnette VW** avec bâche neuve, en très bon état, mod. 1954. S'adresser par téléphone, 026 / 6 31 20.

Alpage Cantine de Proz Pour estivage 1959, encore quelques places disponibles, prendrait vaches laitières. Faire offres à Francis Troillet, Orsières.

A vendre **Fumier bovin** 1^{re} qualité, par camion-morque. TARDIN, transports, La Roche/FR. ☎ 037 / 3 21 22.

On demande pour petit appartement **calorifère** d'occasion, revêtu de pierres oillaires. S'adresser au journal « Le Rhône » sous R. 1475.

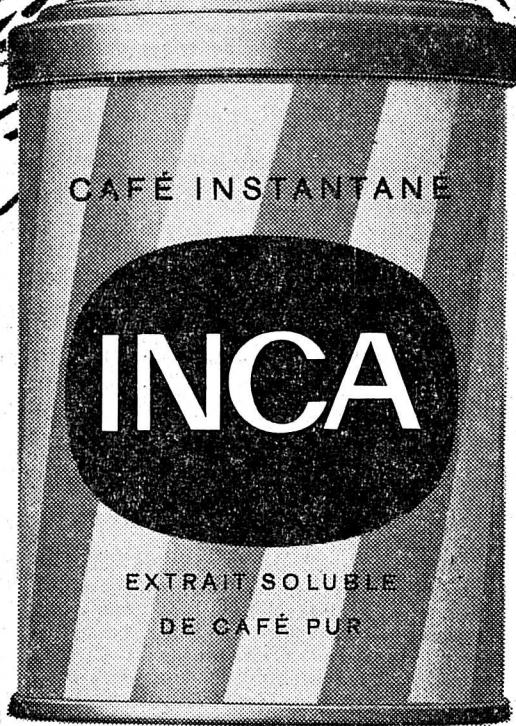
On cherche **ISETTA-BMW** occasion récente. Indiquer nombre de km. et prix. S'adresser au journal sous R. 1577.

Italien cherche place pour travaux de campagne. Le contrat de travail doit être procuré. Disponible tout de suite. Tél. le soir au 026 / 6 23 16 (M. Faiss, hort., Fully).

Italien déjà en Suisse **cherche place** comme employé de campagne. Région Martigny - Saxon. S'adresser au ☎ 026 / 6 23 20, Henri Michelet, Saxon.

On cherche tout de suite **plantons de fraisiers** variété Madame Moutot. Faire offres au ☎ 026 / 6 24 75.

Somptueux!



Qui goûte à l'Inca s'en rend bien compte: l'Inca jouit (sans arrière-goût) d'une richesse de goût inconnue jusqu'ici et telle que seul le café filtre le plus soigné pouvait l'offrir. Délice sans pareil, l'Inca possède en outre cette nuance de goût un peu plus accentuée si appréciée des connaisseurs!

INCA

Tout le goût riche et pur du café!

Thomi + Franck S.A.

TROUSSEAU

neuf, de 1^{re} qualité, 124 pièces (dont 12 draps, enfourrages, linges de bain, de table, de cuisine, seulement Fr. 570.—. Facilités de paiement.
Blanca S. A., 2, rue Etraz, Lausanne, ☎ 021 / 22 68 64.

A vendre

Land-Rover

ainsi que

2 vaches

race d'Hérens.
S'adr. à Roger Roth, Saxon.

A vendre

rucher

de 7 ruches, complet, éventuellement avec matériel d'installation.

S'adresser au ☎ 026 / 6 30 58, Fully.

Italien déjà en Suisse, consciencieux et travailleur, cherche

emploi

si possible à Martigny ou environs.
S'adresser au journal sous R. 1573.

On demande une jeune fille comme

sommelière

Vie de famille, bon gain.
S'adresser sous R. 1574 au journal.

A vendre d'occasion

couchette

en bois, de 1.05 x 0.50, couleur frêne, avec duvet et matelas, en bon état.
S'adr. au ☎ 026 / 6 18 36 (heures des repas).

Docteur M. GILLIOZ
MARTIGNY
de retour

A vendre beaux

Semenceaux

triés « Virgule », 80 ct. le kilo.
Ernest Vallotton, Verdun, Fully.

ANDRÉ VOGEL

chiropraticien

diplômé du « Los Angeles College of chiropractic »

a ouvert son cabinet à

SION

Elysée 19

Consultations sur rendez-vous

Tél. 027 / 2 30 78



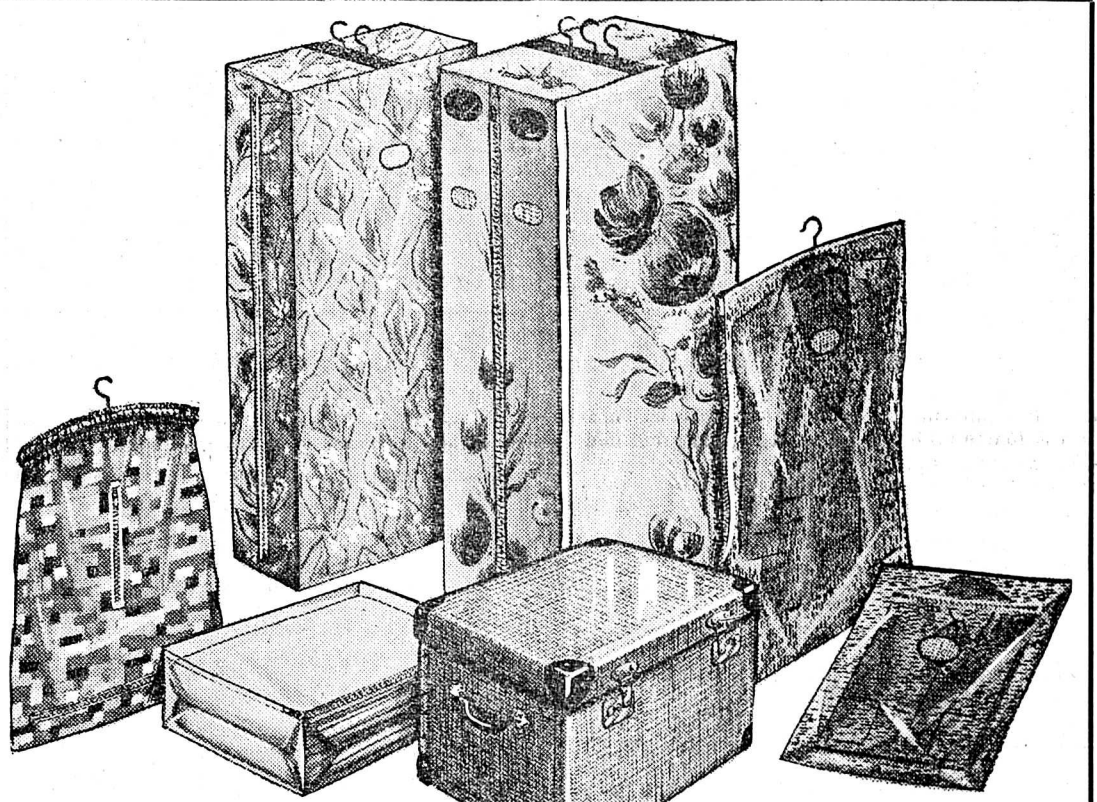
Vous visez juste!
en vous chaussant
CHEZ BAGUTTI
Tél. 026 / 6 14 40

P.-M. Giroud confection

Nouveaux monoaxes

- Irus :** avec différentiel, 6,61 / 2,8 et 9 CV.
- Holder :** monaxes 5 CV. Petits tracteurs de culture.
- Fischer :** Turbo-diffuseurs. Motopompes, toutes capacités Tuyaux caoutchouc.
- Remorques :** Mototrebuis, sarceuses et toutes machines agricoles.

Roger Fellay Machines agricoles
SAXON — ☎ 026 / 6 24 04



Guerre aux mites!

SAC ANTI-MITES à lainages, fermeture éclair, 40 x 55 cm., coloris assortis 1.95	SAC ANTI-MITES fermeture éclair, 1 filtre, gr. 40 x 55 cm. coloris assortis 2.25	SAC ANTI-MITES pour 2 couvertures gr. 20 x 40 x 60 coloris assortis 3.50
SAC ANTI-MITES sans cadre, pour 1 vêtement, grand. 67 x 135 cm. coloris assortis 4.95	SAC ANTI-MITES 2 filtres, 4 coloris unis, avec cadre grand. 20 x 48 x 100 6.95	SAC ANTI-MITES 2 filtres, 4 coloris unis ou imprimés grand. 35 x 48 x 135 9.80
SAC A LINGE SALE en plastic, 2 fermetures éclair, 1 cintre, long. 78 cm., dessins fantaisie 6.90	VALISE ANTI-MITES en fibrine imitation lin, 2 poignées sur côtés, couvercle à charnières, haut. 33 cm., largeur 40 cm., longueur 50 cm. 21.50	



PRIX... QUALITÉ

ENVOI PARTOUT

MARTIGNY



Holder E 5

rapide
maniable
et d'un prix sans concurrence

Renseignements et démonstrations par: Willy CHAPPOT, Atelier mécanique, CHARRAT. ☎ 026 / 6 33 33. — La maison spécialisée dans les machines et installations agricoles.

A vendre
pompe d'Agria
ainsi que beaux
plantons de fraisiers

M^{me} Moutot, à Fr. 3.— le cent. ☎ 026 / 6 32 88.

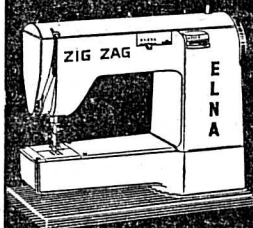
A vendre entre Martigny et Fully

Propriété

de 2700 m², entièrement arborisée, avec culture d'asperges.
S'adresser au journal sous R. 1551.

ELNA

Zig Zag



543.90

net au comptant
La machine à coudre zigzag véritablement moderne, à un prix étonnamment bas, avec la fameuse came triangulaire

Agence ELNA
Maurice Witschard
MARTIGNY-VILLE
☎ 026 / 6 16 71
Magasins à Sion et Monthey

Raphaël LERYEN MARTIGNY-VILLE
Traite toutes les branches d'assurances
Bureau: Bât. des Messageries - Tél. 6 19 67

Brillant incomparable au pinceau et au pistolet, séchant rapidement

ROYALIN-RAPID

émail synthétique, très grande dureté, excellente résistance aux chocs et aux intempéries.

GUALINO, couleurs - MARTIGNY
Tél. 026 / 6 11 45 — Avenue de la Gare 24

AVIS AUX COMMUNES

Machine à fuier les souris par développement de gaz. Travail environ 2 à 6 hectares par jour. Demander de visiter un domaine traité en 1958 et de voir la démonstration de la machine. Exclusivité de vente pour le canton de Vaud et Valais. Machines agricoles. **L. Planchamp**, Station-service ERPAG, Vionnaz. Tél. (025) 3 42 75.

A vendre
motoculteur

« Bungartz », 5 CV, 4 vitesses avant, 2 arrière, moteur révisé par l'usine, avec remorque, fraise et buttoir. Le tout en parfait état.

S'adr. au ☎ 026 / 6 18 83.

A vendre environ 6000 kg. de
foin et regain

de bonne qualité.
S'adresser chez Clovis Rappaz, Epinassey - Saint-Maurice.

Rédaction permanente

Pascal Thurre
Pratiffiori 26, Sion

SION ET LE CENTRE

Téléphone 027 / 2 31 02
Case postale, Sion

En ville

Encore un kiosque en construction

Les habitués de la poste ont pu remarquer que, depuis lundi, des travaux de terrassement ont commencé à l'angle nord des nouveaux bâtiments des PTT sur la place de la Gare.

Un nouveau kiosque à journaux, tabacs et friandises sera construit à cet endroit.

Il sera principalement destiné aux clients des PTT et surtout aux usagers des nombreux cars qui, chaque jour, assurent la liaison entre Sion et les villages avoisinants.

Quand on sait que des pourparlers sont en cours pour construire un kiosque à l'angle de la Planta et un autre à la nouvelle gare, qu'on a ouvert récemment un à la Matze et un autre au Stade, on conclut aisément que les Sédunois en fait de journaux et revues seront bien servis. Les illettrés n'auront plus d'excuses.

Demain soir au théâtre

Demain soir, jeudi, au théâtre, le Grenier de Toulouse donnera le chef-d'œuvre de Brecht « Mère Courage », pièce qui a obtenu un succès éclatant à Paris. La soirée commence à 20 h. 15.

Un avocat sédunois accidenté en France

M^e Jacques Rossier, 35 ans, avocat à Sion, a été victime en France d'un accident qui n'eut pas pour lui de suites graves. Sa voiture est entrée en collision non loin de Dijon, sur la nationale 5, avec un véhicule d'un représentant de Besançon. M^e Rossier a été légèrement blessé.

Bonne retraite et bonnes affaires

Mme Tecla Henchoz qui, durant plus de 35 ans, servit avec une amabilité jamais prise en défaut la clientèle du kiosque de la gare de Sion vient de prendre une retraite bien méritée.

C'est Mme Raymond Chabbey qui a remplacé Mme Henchoz et qui a su, en lui succédant, reprendre le sourire et la gentillesse de celle qui l'a précédée.

Nous souhaitons une bonne retraite à Mme Henchoz et d'excellentes affaires à Mme Chabbey et à ses deux sympathiques vendeuses.

Les obsèques de M. Paul de Rivaz

Une affluence de personnalités, de connaissances et d'amis, comme on en a rarement vu à Sion, a marqué hier les obsèques de M. Paul de Rivaz, juge de commune et médecin-dentiste scolaire.

L'office funèbre célébré en la cathédrale fut particulièrement émouvant et digne. Le chœur mixte nous fit entendre à cette occasion (heureuse innovation qui, espérons-le, se répétera souvent encore à l'avenir) une messe poliphonique, celle composée par le regretté Charles Haenni.

Lorsque l'imposant cortège s'ébranla pour accompagner à la tombe celui à qui Sion et le Valais doit tant, la plus profonde émotion s'empara de la foule.

Signalons parmi les personnalités qui avaient tenu à rendre un ultime hommage à l'éminent serviteur de sa ville et de son canton, la présence du général Henri Guisan, celle des conseillers d'Etat Gard, Gross et Schnyder, du chancelier d'Etat Roten, du préfet et sous-préfet du district, MM. de Torrenté et d'Allèves, du président de la ville M. Roger Bonvin, du président du Conseil général M. André Perraudin, du président de la bourgeoisie M. Raymond Clavien, du vice-juge M. Alex Thèler, ainsi que de nombreux conseillers communaux et conseillers généraux.

Les diverses sociétés et œuvres de bienfaisance au sein desquelles le défunt s'était dévoué sa vie durant avaient délégué une ou plusieurs personnes. On remarquait également des représentants des sociétés d'étudiants : Lémania, Sarinia, Rhodania et Fribourg.

A eux tous s'étaient joints une longue théorie de simples gens qui avaient eu l'occasion de bénéficier de la grande bonté dont M. Paul de Rivaz avait fait preuve sans cesse.

Le « Rhône » réitére à la famille l'expression de sa sympathie la plus vive.

A Saint-Léonard : une soirée réussie

Le groupe de Notre-Dame-des-Neiges, au grand complet, avait convoqué la population léonardine à sa grande soirée annuelle, dimanche 5 avril, à la grande salle du Collège.

Nous nous plaignions à relever la présence de M. le révérend curé Oggier, de M. l'abbé Fardel, révérend curé de Leytron, de MM. les membres des autorités communales ainsi que celle de nombreux parents de scouts.

Dans son exposé rapide et clair, M. Yvan Studer retraça la vie du groupe et fit part de sa joie de voir celui-ci actuellement au grand complet puisque, désormais, il comprend toutes les classes du mouvement.

Avec les chefs et cheftaines, le groupe Notre-Dame-des-Neiges compte au total plus de 130 jeunes.

Un spectacle de qualité !

Les Petites Ailes présentèrent « Blanche-Neige et les 7 nains ». Il faut bien avouer la réjouissante surprise de toute l'assistance émerveillée par la touchante simplicité, la finesse d'évocation mimée et le récit merveilleux de ce conte.

La seconde évocation, « Mowgli au milieu des loups », présentée par les louveteaux fut très réussie également.

Le groupe des guides mérite les félicitations pour la magnifique interprétation de « Pierre et le loup », fable musicale de Serge Prokofiev. L'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage dans cette évocation mimée qui plût infiniment aux yeux et aux oreilles. Que faut-il de plus pour mériter les applaudissements d'un auditoire conquis par la simplicité de Pierre (Marvse Anthamatten), l'agilité de l'oiseau (Nadine Fardel), les records nautiques du canard (Jacinthe Mayor), la ruse du chat (Francine Gilloz) et l'échec final du loup ravisseur (Fernande Gilloz) ? Il est vrai que chacun s'est vu transporté au pays des fables et des contes par l'apparition des chasseurs dont la sveltesse et l'agilité nous laissèrent songeur. Mais enfin grand-père était là, bien à propos, pour nous rappeler à la réalité.

Après l'entracte l'auditoire se trouva soudain en face d'un feu de camp autour duquel se déroula, sous la direction du chef de camp, la veillée scoutelle que elle se déroule chaque soir en période de camping d'une troupe scoutelle. Les deux saynettes, offertes au public

† Henri-Virgile Forestier

Henri Forestier s'est éteint doucement lundi soir à l'hôpital cantonal de Lausanne où il s'était rendu lui-même il y a une quinzaine de jours à peine. Il a succombé au seuil de ses 67 ans à un mal qui le minait depuis quelques années déjà.

On le savait malade, mais nul n'aurait pensé en le voyant quitter Sion à fin mars qu'il n'allait plus y revenir.

Lui qui ne comptait plus ses amis, tant en pays valaisan qu'ailleurs, il est mort presque oublié dans cette salle du Nestlé où nous l'avons trouvé samedi, le visage rajeuni, mais le regard égaré, faisant entendre parfois un petit rire saccadé qui vous fendait le cœur.

Il n'avait déjà plus ses yeux que nous aimions lui voir, couleur du Léman, marqués de malice, annonciateurs du trait d'esprit qu'il allait vous décocher. Rentré samedi soir dans le coma il allait s'endormir paisiblement au soir d'une vie des plus agitées. M. Forestier, voilà qui étonnera plus d'un Valaisan, était Vaudois, originaire de Lutry. Il était né à Tramelan dans le Jura en 1892. Destiné au barreau il fit ses études à Berne puis fréquenta l'Université de Neuchâtel. Avocat, il fit ses stages à La Chaux-de-Fonds, puis à Genève. Il se tourna finalement vers le journalisme où il ne tarda pas à exceller.

Il vécut quelque temps à Paris où il fut un peu, lui aussi, l'enfant de Montmartre, montant sketches et revues, s'occupant de théâtre et d'art. Il vécut même quelque temps dans la principauté de Monaco d'où il correspondait à divers journaux français. Aujourd'hui encore à Monte-Carlo on conte à l'hôtel de l'Europe ses boutades et ses aventures de célibataire endurci.

Ce n'est qu'en 1937 qu'il vint s'établir à Sion où il se vit confier la correspondance de divers journaux et agences de presse. C'est ainsi qu'il collabora notamment à la « Suisse », à la « Feuille d'Avis de Lausanne », à l'Agence télégraphique suisse. On le lisait aussi en son temps dans la « Feuille d'Avis du Valais » dont il fut rédacteur et dans l'« Express ». Il fut également le collaborateur régulier du « Nouvelliste valaisan » où il assurait tous les mercredis ses « potins de la capitale » qui amusèrent plus d'un Sédunois.

Ce Vaudois était devenu Valaisan plus que nul autre. Originaire d'un pays de vignes et de soleil, il s'était acclimaté sans difficulté dans son canton d'adoption... presque trop peut-être !

Il avait une vivacité d'esprit et une tournure de style qui rendaient attrayants le moindre de ses « papiers ». Il les a connus et décrits de quelques coups de plume, qui faisaient parfois l'effet de coup de griffes, les veufs de paille de la capitale à la saison des mayens, les députés qui n'intervenaient au Grand Conseil qu'une fois l'an... « pour faire ouvrir la fenêtre du fond », les coups tordus de la politique villageoise, les champions des promesses électorales ou ces commerçants valaisans qui faisaient les grands magasins de Lausanne au matin de la Saint-Joseph et de l'Immaculée.

Durant ses années d'âge mûr où la santé servait son métier il fut l'un de nos meilleurs journalistes, les plus spirituels et les plus craints aussi. C'était l'époque où l'on disait de lui et de son ami André Marcel : « Dans les assemblées ou dans la rue, ce sont eux que les conseillers d'Etat saluent en premier ! »

Certes, dans plus d'un de ses « papiers » la vérité n'avait pas toujours son compte, mais elle aussi prenait plaisir à se laisser taquiner par son maître.

Quoi que ces derniers temps la maladie l'ait un peu aigri, il avait gardé néanmoins dans les couloirs du Grand Conseil ou sur les bancs du stade cette bonne humeur rayonnante.

C'est sur l'information quotidienne avec toutes les exigences que cela suppose qu'il concentra son activité. Il fut dans ce domaine incontestablement le meilleur informateur que nous ayons eu en Valais.

Journaliste, auteur de théâtre, acteur même, Henri Forestier était avant tout pour plus d'un Sédunois le grand chambellan de la commune de Tous-Vents.

Tous-Vents : il en était devenu comme le symbole. Il habitait depuis plus de vingt ans sur les hauteurs du Vieux-Sion, à deux pas de Valère. « Je suis ici chez moi », disait-il en riant, et il vous montrait d'un côté le théâtre et de l'autre le pénitencier cantonal. Il y



vivait presque en solitaire, mais à l'heure de l'apéritif ou le soir à l'heure des directs en partance pour Lausanne et Genève on le voyait descendre comme un archonte la rue des Châteaux, drapé dans son pardessus râpé, les mains derrière le dos, enfiler le Grand-Pont, regarder du côté du « Cheval Blanc », puis prendre résolument le chemin de la gare en disant : « Ce n'est que partie remise. »

Ses plus expès partis, on le trouvait inmanquablement à la Pinte Contheysanne, au Cerf, au Buffet de la Gare, au Café de Genève, du Chemin de fer ou de la Croix Fédérale, autant de bureaux de rédaction où il préparait ses petits billets devant deux décalés de fendant tout en vous racontant les heures et malheurs de son foie chicanier.

C'est là, sur un coin de table, qu'il faisait courir sur un papier quadrillé d'écolier son stylo à bille nerveux auquel il donnait plus volontiers le mordant de la petite Arvine que le miel de la Malvoisie de l'Etat.

Figure attachante de la cité, partout à Sion, Forestier était chez lui.

Fait étrange, celui-là même qui semblait toujours marcher en marge de la société et à côté des passages éblouis du conformisme, celui qui ne regardait le Règlement et la Loi qu'en clignant de l'œil, c'est dans la maréchassée qu'il comptait ses amis les plus chers. Il est vrai que les gendarmes le lui rendaient bien !

Henri Forestier est mort...

Nous ne rirons plus à ses joyeuses réparties qui fusaient sous les marronniers de la capitale, à ses traits d'esprit qu'il faisait si bon d'entendre au soleil de nos terrasses. Nous ne l'entendrons plus dire en guise de salutation : « Alors, comment va votre âme ? »

C'est en vain que nous chercherons sur le coup de midi sa large stature sur les pavés du Grand-Pont. Nous ne verrons plus ses gros pouces humides pressant ses feuilles d'information sur le coin des tables ou sa démarche lente dans la salle des Pas-Perdus.

« Ce brave Forestier », c'est le mot qui est venu aux lèvres de plus d'un Valaisan en apprenant sa mort.

Et c'est un peu pour nous comme si un morceau du Vieux-Pays nous était arraché. Pascal Thurre.

Aux quatre coins du Centre

Plus de cinquante scouts ont participé à la retraite donnée par les Pères Blancs à Bon-Accueil.

Nos félicitations à M. Jean-Pierre Gilléron, de Sion, qui a réussi, à Lausanne, son deuxième « propé » en médecine.

Les agents sédunois de la police locale viennent d'assister à un cours de régularisation de circulation donné en ville par la police des routes de l'armée.

Mgr Grand, ainsi que les chanoines Pont et Mayor, ont été désignés par le diocèse pour assister lundi, à Fribourg, à la bénédiction de la chapelle de la Maison provinciale des sœurs d'Ingenbohl.

A Chippis, trois jeunes gens qui roulaient gentiment sur le même vélo, sont allés s'étaler sur la chaussée. L'un des trois est légèrement blessé.

Le film « Barrage », de Roland Muller, sera projeté à nouveau demain soir à l'Arlequin, beaucoup de personnes n'ayant pas trouvé de place lors des séances précédentes.

A Vissoie s'est éteint M. Basile Vocat, doyen de la localité. Il était âgé de 97 ans.

Près de cent cinquante musiciens prendront part, le 26 avril à Venthône, au demi-festival des fanfares de la Noble-Contrée.

Héremence

† Mme MARIE-LOUISE DAYER. — Une foule nombreuse a accompagné à sa dernière demeure Mme Marie-Louise Dayer qui s'est éteinte à l'âge de 87 ans. Elle laisse à chacun le souvenir d'une maman admirable et d'une personne droite et travailleuse.

A sa famille, à Héremence et à Saillon le « Rhône » présente l'expression de sa sympathie la plus vive.

Bramois

CONCERT ANNUEL DE LA LAURENTIA. — Lorsque les premières mesures de la marche « Die treue Siegt » de Muller retentirent, dimanche soir, un nombreux public se pressait dans la halle de gymnastique de Bramois. M. Camille Panchard, nouveau président de la Laurentia, qui prit bientôt la parole pour souhaiter aux autorités civiles et religieuses, aux délégués des sociétés locales et amies ainsi qu'à toute l'assistance, releva la présence du révérend curé Blanc, de MM. Gabriel Favre, président de la commune et de tous les conseillers, de MM. René Jacquod, conseiller national, Joseph Varone, député et Daniel Favre, conseiller à Sion. M. Panchard fit ensuite l'éloge de son prédécesseur, M. Ungemacht, qui se retire des responsabilités après avoir doté la Laurentia du magnifique uniforme dont elle est fière. Un souvenir fut offert à ce dévoué musicien qui joue simultanément à la Laurentia et à l'Harmonie municipale de Sion où ses services sont fort appréciés.

L'année écoulée fut fatale à MM. Gustave Favre, membre d'honneur et Joseph Grand, membre actif. M. Panchard demanda à l'assistance de se recueillir : un instant en souvenir de ces deux défunts. Puis il procéda à la traditionnelle remise des récompenses aux musiciens les plus assidus aux répétitions. Il remit ensuite des diplômes de membre d'honneur à MM. Jules Bitschnau pour ses 35 ans d'activité et Gabriel Bérard qui, après avoir présidé la société pendant 20 ans est devenu président cantonal et membre du comité de la Société fédérale des musiques.

Le concert qui se poursuivit nous permit d'entendre « L'Auberge du Cheval blanc » de Benatzki, « Fornarina » de Grunert, « La Cité meurtrie » de Doyen, « Sevilla » d'Anklin, « Le Chevalier breton », une fantaisie de Doyen qui permit au jeune Bernard Rittiner, d'exécuter un remarquable solo. Ce même Rittiner, élève des cours de direction du conservatoire, dirigea avec brio « Sac au dos » d'Augé cependant qu'« Orphée aux enfers », ouverture d'Offenbach, complétait ce programme préparé avec soin par M. Henri Bocherens, le sympathique directeur dont l'éloge n'est plus à faire. En intermède, le benjamin de la fanfare, le jeune Burkert, 11 ans, se tailla un beau succès en nous donnant un aperçu de son savoir.

Après le concert, une réception réunit les autorités et les invités cependant qu'un bal conduit par le quintette Sauthier achevait cette agréable soirée.

Aproz

RECEPTION DE LA COMMISSION EUROPEENNE. — Les divers délégués de la Commission européenne pour les relations agriculture-industrie ont été reçus lundi à midi à Aproz par M. Jean-Pierre Baumgartner, directeur de la Seba. Ces messieurs, parmi lesquels se trouvaient des représentants de France, Belgique, Allemagne et Suisse, avaient tenu en matinée, à l'Hôtel de la Planta, à Sion, une séance présidée par M. de Launay (Belgique).

Au programme de son passage en Valais était prévu également un exposé de M. Gabriel Perraudin, de la Sous-station fédérale, et de M. Félix Caruzzo, directeur de l'Office central. L'Etat du Valais s'était fait représenter par M. Willy Amez-Droz. M. Henri Roh représentait notre pays au sein de cette commission.

Conthey

LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL. — Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Conthey a pris diverses décisions dont les principales sont les suivantes :

— Un plan sera présenté prochainement par la commission des travaux publics en vue du goudronnage des diverses rues du village.

— Deux demandes de concession de café pour la zone des mayens seront mises à l'enquête publique.

— Le Conseil a accepté de participer en principe à la construction, en ville de Sion, de l'école secondaire régionale.

— La commune prendra contact avec Sion afin d'assurer un meilleur entretien de la route Château-neuf-Aproz.

— Deux subsides sont alloués à Erde et à Vens pour réfection de bisses d'irrigation.

— Des travaux de réfection des routes de la plaine seront entrepris ce printemps.

— Décision est prise d'exécuter le revêtement en macadam de la route communale Erde-Aven. Devis estimatif du travail projeté : 100.000 francs.

COURSE POSTALE. — La commune de Conthey a adressé aux PTT une demande afin d'obtenir une course postale Erde-Sion à 16 heures, ainsi que le maintien, pour tous les jours, de la course du samedi à 14 heures, de Sion à Erde.

SUISSE

Un Suisse à l'honneur au Vatican

Le pape Jean XXIII a nommé Mgr Paulo Krieg, depuis 35 ans chapelain de la Garde suisse pontificale, chanoine de la basilique de Saint-Pierre, en reconnaissance des services rendus. Mgr Krieg est le premier prêtre suisse à qui cette haute distinction est conférée.

Mobilier suisse

La société suisse pour l'assurance du mobilier est l'entreprise privée d'assurances la plus ancienne de notre pays. Elle vient de terminer son 133^e exercice. La Mobilière suisse a enregistré au cours de l'année 1958 une augmentation des primes exceptionnellement forte de 5 millions de francs contre 3,7 millions de francs l'exercice précédent ; les primes encaissées se sont ainsi élevées à 61 millions de francs.

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 avril, à Berne, sous la présidence de M. A. Pezolt, avocat. Il a approuvé les comptes annuels et décidé, conformément aux buts d'utilité publique que poursuit la société, de répartir le bénéfice net ainsi qu'il suit : 2 millions au fonds de bénéfices des assurés, 2 millions à la réserve extraordinaire, 600.000 francs à la prévoyance en faveur du personnel et 70.000 francs pour des dons.



LA
**BANQUE CANTONALE
DU VALAIS**

pour vos économies, vous propose
un carnet d'épargne nominatif
ou au porteur

à 3 %

Rendement stable

Sécurité Discretion

SAMEDI 100.000

CONFIGNON / GE

LOTERIE ROMANDE

Avis aux marchands de cycles et motos

Le Garage du Pont, à Fully, anciennement Georges Bender d'Onésime, est à remettre. Il comprend des ateliers, un magasin, un bureau, une station de lavage pour autos, des locaux d'habitation et des places de service et de dégagement. Situation de 1^{er} ordre.

Une visite de l'immeuble est organisée à l'intention des marchands de cycles et motos. Elle aura lieu le 15 avril prochain à 14 heures.

L'outillage, le stock de pièces détachées et de rechange, les véhicules neufs et d'occasion, divers mobiliers, etc., à vendre, pourront être également examinés.

Rendez-vous des amateurs devant le Garage du Pont à l'entrée de Fully, route Chartrat-Fully, à 14 heures.

La vente aux enchères du Garage du Pont aura lieu le mardi 28 avril 1959 à 14 heures au garage du failli Georges Bender, à Fully.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office des faillites soussigné (téléphone 026 / 6 11 02).
Office des faillites de Martigny.

COLLECTIONNEZ les POINTS COOP

*Lire les annonces,
c'est mieux faire
ses achats !*



*La
Mode
c'est
Çà!*

Minicare

Teamine

L'« OVERBLOUSE » EN MINICARE,
RICHEMENT BRODÉE, SE BOUTONNANT
DEVANT, NE COUTE QUE

13.80

Naturellement

à la **Porte Neuve** S.A.

Sion

**BELLE
CHEMISE
DE VILLE**

en bonne popeline rayée en travers, finissage « no iron » rendant le repassage superflu. Coupe impeccable. Confection très soignée.
Gr. 36 à 43.

13.50

GRANDS MAGASINS
Gonset
Martigny

SAVIEZ-VOUS ?

qu'avec un acompte de

100 francs

vous recevrez : **un magnifique
MOBILIER COMPLET
ou LE MEUBLE DE VOS RÊVES**

en écrivant aujourd'hui encore
à la maison qui vous offre
Grand choix - Qualité - Longs crédits

**TINGUELY
AMEUBLEMENTS**

Rte de Riaz BULLE/Fbg Tél. 2 75 18
2 81 29

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Venthey fers SAXON
ARTICLES DE FÊTES
TEL. 62351

OCCASIONS

Alfa Romeo Super TI

mod. 1956, roulé 66.000 km., de première main, en très bon état.

Alfa Romeo Super 1900

mod. 1954, 5-6 places, 10,02 PS, Limousine à 4 portes.

Alfa Romeo Super 1900

mod. 1955, 5-6 places, avec toit à plier, dans très bon état.

Renseignements sans engagement par

Garage Elite, Paul Lindt
rue Morat 17/21, Berne

Ø 031 / 2 62 22

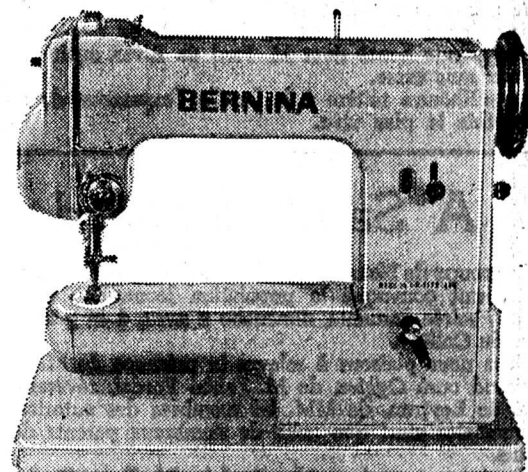
Représentation officielle des marques Citroën, Jaguar et Alfa Romeo

A vendre

beaux plantons de choux-fleurs

« Roi des Géants » - « Friker's » - etc.

BERNARD NEURY, Etablissements horticoles
SAXON — Tél. 026 / 6 21 83 ou 6 23 15



385

Nouveau : la BERNINA portable à point ordinaire, dotée des nombreux avantages BERNINA, ne coûte que Fr. 385.— net au comptant.

R. Waridel, Martigny-Ville
Av. du Grand-Saint-Bernard. Tél. 026 / 6 19 20

BERNINA

CINÉMA CORSO CECI EST UNE HISTOIRE VÉCUE

VIOLETTE SZABO, AGENT SECRET

Un film passionnant en hommage à l'une des plus pures héroïnes de la dernière guerre

L'actualité économique

La CIBA augmente son capital

Le conseil d'administration de CIBA, à Bâle, a ratifié, dans sa séance du 3 avril 1959, la clôture des comptes de l'année 1958. Après déduction des amortissements d'un montant de 13.127.032 francs (année précédente 23.503.749 francs), abstraction faite du report du solde de l'année précédente. Le conseil d'administration propose de verser 5.000.000 de francs à la Fondation de prévoyance CIBA, 200.000 francs à la Fondation Gadient Engi de CIBA pour la formation professionnelle des ouvriers, 500.000 francs à la Fondation CIBA pour recherches scientifiques, médicales et techniques et 1.000.000 de francs au Fonds pour recherches chimiques et techniques. De plus, il est prévu une provision spéciale de 1.000.000 de francs servant à un don qui sera fait à l'Université de Bâle à l'occasion du 500^e anniversaire qu'elle fêtera en 1960.

Le conseil d'administration a, en outre, décidé de proposer à l'assemblée générale de porter le capital social de 80 millions de francs à 100 millions de francs, par création de 40.000 actions nominatives, d'un montant de 500 francs chacune.

L'industrie du ciment et la construction

Les ventes de ciment de l'industrie suisse ont passé de 2,51 millions de francs en 1957 à 2,18 millions de francs l'année dernière. La diminution des ventes en Suisse a atteint 13%. Par suite de l'achèvement des travaux de Mauvoisin et Cougra, les ventes aux usines hydro-électriques ont passé de 23,9 à 20,7% de la production totale. Les usines n'ont pas pu utiliser en pleins leurs installations, et quelques entreprises ont dû réduire quelque peu l'effectif de leur personnel, mais la détente enregistrée sur le marché des capitaux laisse prévoir une augmentation de la construction cette année, sauf en ce qui concerne les constructions industrielles.

Les comptes du canton de Vaud pour 1958

Les comptes du canton de Vaud pour 1958 présentent un excédent de dépenses sur les recettes de 17.984.548 francs. Le total des dépenses brutes est de 197.961.158 francs et celui des recettes brutes est de 179.976.610 francs. En 1958 un montant de 23.489.000 francs a été utilisé sur les crédits extra-budgétaires. Cette somme ne figure cependant pas dans le compte des recettes et dépenses ordinaires et n'influence pas le déficit annuel.

A l'occasion d'une conférence de presse, M. Sollberger, chef du Département des finances, a relevé qu'il faudra chercher tous les moyens de comprimer les dépenses du canton afin de parvenir à l'équilibre des recettes et dépenses courantes. Les possibilités nouvelles d'améliorer les recettes fiscales devant être utilisées au financement des dépenses extraordinaires, dont certaines sont absolument indispensables (routes, Exposition nationale, écoles, hôpitaux, enseignement professionnel, etc.).

Trix Geigy contre les mites



Les commerces spécialisés vous conseilleront

SPECTACLES

Une explosion de rire, d'esprit et de gaieté... à l'Etoile

Dès ce soir mercredi 8 avril. Une histoire originale et très amusante qui fait rire dès la première image... Un film charmant et divertissant où vous verrez le roi des amateurs, Danny Kaye, tour à tour : en timide instituteur, en clown de cirque, sur le tra-pèze volant, dans la cage aux lions, etc., et surtout ne manquez pas de voir Danny Kaye dans sa meilleure comédie : **LE FOU DU CIRQUE**.

Dans cette superproduction en cinémascope et en couleurs, le grand comique a pour partenaire l'adorable Pier Angeli, sans oublier Angelina — le malin chimpanzé.

« Le fou du cirque » : une suite ininterrompue de gags très amusants qui sont, pour la plupart, des trouvailles originales... Un film au rythme étourdissant... Attention ! Séances spéciales pour enfants (dès 7 ans) et familles. Jeudi 9 et dimanche 12 avril, à 14 h. 30.

« Violette Szabo agent secret » au Corso

Cette semaine, le Corso présente : **VIOLETTE SZABO, AGENT SECRET**, avec l'émouvante Virginia MacKenna, Maurice Ronet, Denise Grey, Paul Scofield. Ceci est une histoire vécue. Violette Szabo était une jeune Anglaise comme les autres, que rien ne préparait à devenir l'une des plus redoutables espionnes de la dernière guerre. Pourtant, pour venger la mort de son mari, tombé à El-Alamein en 1942, Violette Szabo accepta de devenir agent secret, de se faire parachuter en France pour la plus dangereuse des missions et devint l'une des plus authentiques héroïnes de la dernière guerre.

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30).

Attention : A partir de cette semaine, le Corso vous présentera chaque semaine deux programmes : un programme du mercredi au dimanche et un programme le dimanche à 17 heures, lundi et mardi.

Ainsi donc, dimanche à 17 h., lundi 13 et mardi 14 : le plus spectaculaire des films de cape et d'épée : **LES AVENTURES DE DON JUAN**.

Cinéma Michel Fully

Mercredi 8 et jeudi 9. Un film plein de verve et de poésie... Un film charmant... Un film pour vous ! **LE PAYS D'OU JE VIENS**, un enchantement en couleurs de Marcel Carné avec pour la première fois réunis : Gilbert Bécaud et la délicieuse Françoise Arnoul. « Le pays d'ou je viens », une grande production française qui plaira à tous les publics.

Dès vendredi 10. **LE GOUT DU MASSACRE** (voir communiqué sous cinéma Rex).

Cinéma Rex Saxon

Jeudi 9. Une aventure policière qui abonde en rebondissements drôles... Un cocasse chassé-croisé entre les vrais durs, les faux durs et les « poulets » qui ne veulent pas se laisser manger froids : **LE GOUT DU MASSACRE**. Une satire pleine de fantaisie, d'entrain et d'humour... avec Line Renaud qui chante et enchante et avec Noël Roquevert, Philippe Nicaud et Jean Carmet.

Dès vendredi 10 : **LE PAYS D'OU JE VIENS** (voir communiqué sous cinéma Michel).

Cinéma d'Ardon

NOUS AUTRES A CHAMPIGNOL. — La rivalité entre gens de Champignol et de Fousy va permettre aux spécialistes du rire : Jean Richard, Roger Pierre, J.-M. Thibault, Annick Tanguy et consorts de donner libre cours à leur verve et fantaisie et créer ce spectacle où vous ne pourrez résister à la contagion du rire le plus franc. Jeudi 9 avril, 20 h. 30. Dès 16 ans.

Où va Emile ?



On demande

SOMMELIÈRE

capable. Entrée à convenir. S'adresser Tea-room Riviera, Martigny.

Automobilistes !

Pour un lavage vite et bien, une seule adresse :

R. Aubort

Garage des Alpes

MARTIGNY-BOURG

026 / 6 12 22

Installation moderne

Lift pour camions

Prix modérés

On demande

mécanicien

Benzine et Diesel.

026 / 6 82 80.

Dès ce soir mercredi

Du rire...
De l'esprit...
De la gaieté...

CINÉMA ÉTOILE

MARTIGNY

Danny KAYE

Pier ANGELI

dans un film charmant et divertissant

LE FOU DU CIRQUE

Une superproduction en cinémascope - couleurs

Un film où vous vous amusez comme jamais

Jeudi et dimanche à 14 h. 30 : Séances spéciales pour **ENFANTS** (dès 7 ans, Fr. 1.20) et **FAMILLES**

T. 61154
T. 61155

ONDES ROMANDES

(Extraits de Radio-Télévision)

JEUDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Variétés populaires. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Soufflons un peu ! 12.45 Informations. 12.55 Disc-O-Matic. 13.30 Du film à l'opéra. 16.00 Entre 4 et 6... Danse à domicile. 16.10 Artistes étrangers en Suisse. 16.40 Causerie-audition. 17.00 Radio-Jeunesse. 18.00 L'information médicale : L'alcoolisme. 18.15 Le micro dans la vie. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Derrière les fagots... 20.00 Les yeux de la nuit, feuilleton. 20.30 Echec et mat. 21.30 Concert par l'Orchestre de chambre. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du temps. 23.00 Disques. 23.15 Fin de l'émission.

VENREDI : 7.00 Réveil avec Georges Bizet. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.25 Kaléidoscope matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.15 Le memento sportif. 12.45 Informations. 12.55 En vers et contre tous. 13.05 Musique légère. 13.25 Echos de l'Exposition de Bruxelles. 16.00 Le roman de la momie, feuilleton. 16.20 Avec Eugène Scribe à l'opéra. 16.40 La pianiste Myrtha Perez. 17.00 L'homme et le progrès scientifique et technique. 17.25 Les chefs-d'œuvre de la polyphonie vocale italienne. 18.10 Deliciae Basilienses, symphonie. 18.30 Coup d'œil sur la Foire suisse d'échantillons. 18.45 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Le miroir du monde. 19.45 Orchestre. 20.00 Janie, idylle musicale. 21.00 Au banc d'essai : Marianelund Kro, nouvelle. 21.50 Sylva Devos, flûte à bec. 22.05 L'Alouette, piano. 22.10 Les chefs-d'œuvre de la littérature de langue française. 22.30 Informations. 22.35 Musique contemporaine. 23.12 Terre des monts neigeux (chœur). Fin.

Télévision

JEUDI : 20.15 Météo et téléjournal. 20.30 Echec et mat. 21.30 Face à face. 21.50 Objectif 59 et informations.

VENREDI : 20.15 Météo et téléjournal. 20.30 Qui est-ce ? 21.30 Le Quatuor Monte-Ceneri. 21.55 Reportage d'actualités. 22.20 Informations.

CINÉMAS VALAISANS

CINÉMA D'ARDON

Un festival de rires dans :

Nous autres à Champignol

avec : Jean Richard, Roger Pierre, J.-M. Thibault, Annick Tanguy et consorts

Jeudi 9 avril — 20 h. 30 — Dès 16 ans

CINÉ MICHEL FULLY

Mercredi 8 et jeudi 9

Un film charmant, en couleurs

Le pays d'ou je viens

avec Gilbert Bécaud et Françoise Arnoul

Dès vendredi 10

Le goût du massacre

REX SAXON

Jeudi 9

Un « policier » cocasse... drôle...

Le goût du massacre

avec Line Renaud et Noël Roquevert

Dès vendredi 10

Le pays d'ou je viens

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez : ces Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.-35

C'est une tâche spécialement difficile que de venir en aide aux enfants et aux adultes infirmes ou anormaux, qu'ils soient sourds-muets, durs d'ouïe, estropiés, épileptiques, aveugles ou arriérés. Que chacun s'y mette de bon cœur. C'est pourquoi Pro Infirmis fait appel à votre générosité en ce moment. D'avance un chaleureux merci pour le geste que vous ferez en sa faveur.

Vente de cartes Pro Infirmis, compte de chèques romand et parrainages : II 255.

Il y a plusieurs façons

de choisir un trousseau ! En préférant la qualité de la maison valaisanne Géroudet, vous aurez le maximum de satisfaction.

Un amour insoupçonné

Roman de Magda Contino

— Nous allons partir à trois dans la jeep. Je conduirai. Frédéric, allez vous équiper. Ségol, nous pouvons avoir besoin de vous : vous serez le troisième.

— Un chance, dit Frédéric, placide, qu'on ait bien bâché la jeep la saison dernière. Vous parlez d'une promenade au grand air !

Nannerl protesta, indignée :

— Geoffroy ! pourquoi ne m'emmenez-vous pas ?

— Il faut deux hommes solides et un médecin, vous n'êtes ni l'un ni l'autre.

M. Hirsch intervint, sachant bien que Nannerl était sensible à son avis ; il le donna donc, mais d'une façon détournée en s'adressant à l'ingénieur :

— Vous ne serez pas absent plus de quarante-huit heures ?

— A peu près. Comme d'habitude, vous me remplacerez. Tout est en ordre. Je vais m'équiper.

La voix aigrelette d'Elisabeth s'éleva :

— C'est effrayant, ce départ, il me rappelle cette terrible nuit où vous êtes parti à la recherche d'Anne-Lise.

Geoffroy s'arrêta dans son élan vers la porte. Les assistants eurent l'impression qu'il allait gifler l'impertinente pour avoir évoqué la petite morte et pour accentuer l'anxiété qui naissait dans le cœur de chacun et particulièrement dans celui de Nan-

nerl. Il se domina et jeta un ordre, la voix aussi coupante qu'une lame :

— Dispensez-vous de vos sottises réflexions et soyez plus attentive à votre travail ; le rapport que je vous ai confié hier est criblé de fautes de frappe. Retapez-le pour mon retour.

Chacun s'affaira pour préparer le départ pendant que les trois voyageurs se vetaient chaudement. On fit tourner le moteur de la jeep, on garnit le réservoir, on cala une caisse de vivres, de boissons et de médicaments sur le siège arrière. Nannerl emplit quatre couvertures. Tout fut prêt en moins d'une heure.

— Ce que je ne comprends pas, dit-elle à Geoffroy, c'est le départ de Sylvestre seul, sans Louvier... Et pourquoi le radio s'est-il inquiété, lui aussi, dès l'aube ?

— Il s'est produit un fait incompréhensible. L'ordre était d'aller et de revenir ensemble. Même si le camion était en panne, Monceau n'avait qu'à attendre la réparation. Pourquoi a-t-il loué une camionnette et laissé Louvier à Longyear ? Moi non plus, je ne comprends pas...

Ségol et Frédéric montaient déjà dans la jeep. Geoffroy prit la main de Nannerl et regarda la jeune femme profondément :

— Je ne rentrerai pas sans lui... Ayez confiance !

Dans leurs yeux à tous deux flottait une angoisse qui les effraya. L'ingénieur s'engouffra dans la voiture. A cinquante mètres du camp, elle ne fut plus qu'un rectangle grisâtre.

— Rentrez, Nannerl, dit M. Hirsch, le thermomètre baisse...

Elle tenta de percer le brouillard pour accompagner encore un peu l'auto des sau-

veteurs. La teinte verte de l'aurore boréale avait disparu pour faire place à une masse grise, compacte, traversée de quelques flocons blancs. Elle frissonna, évoquant son mari, seul, dans cette nature hostile. M. Hirsch la prit par le bras et l'obligea à réintégrer la salle chaude où chacun essaya de reprendre calmement ses occupations.

XI

La troisième tranche de vingt-quatre heures venait de commencer quand un bruit de moteur précipita les membres de la mission sur la galerie. C'était la jeep conduite par Louvier. Il descendait avec peine, chancelant, épuisé. M. Hirsch entra la voiture à l'abri pendant qu'on aidait le conducteur, raide de fatigue et qui ne mettait un pied devant l'autre qu'après une grimace d'effort ; on le porta presque dans la pièce chaude. Assis, entouré, réconforté, il n'osait pas regarder Nannerl exangue d'angoisse. Enfin, la tête baissée comme celle d'un coupable, il dit, consterné :

— On ne sait rien encore. L'ingénieur et les copains continuent les recherches.

— Qu'est-il arrivé à Longyear ? Loulou, pourquoi vous êtes-vous séparé de Sylvestre ?

— Tout marchait bien, on était parti avec le camion chargé, mais il enfonçait dans la neige profonde. Elle tombait si abondamment en ce début de saison que nous avons décidé de retourner au port. Sylvestre tempêtait. Pourtant, c'était sage de rester à Longyear jusqu'à la fin de la bourrasque. La météo était mauvaise, chacun nous disait : « L'hiver est brusque, il

va être rigoureux. » Un imbécile a ajouté : « Vous risquez d'être bloqués ici pendant six mois. » Sylvestre était comme fou.

Le radio leva les mains et les laissa retomber d'un geste découragé, comme pour souligner qu'aucun raisonnement ne peut influencer un insensé.

— Il a cherché un moyen de partir quand même. Une auto vide, plus légère que le camion, avait quelques chances de pouvoir arriver jusqu'ici. Par prudence, nous avons chargé des chaînes pour les pneus. Puis, nous avons décidé de dormir huit heures afin d'être reposés pour ce rude voyage.

Louvier renouvela son geste désabusé, le quel, cette fois, devait signifier : « Que faire contre la fatalité ? »

— Quand je me suis réveillé, j'étais seul. Monceau m'avait laissé cette lettre...

Il fouilla dans ses poches et tendit à Nannerl un papier froissé.

« Je pars. Je ne veux pas t'entraîner dans cette aventure dangereuse. Si le temps s'améliore, tu engageras un aide. Je me charge de son salaire. A bientôt. »

— Alors, reprit le radio, comme de toute façon nous étions en retard de vingt-quatre heures sur l'horaire, j'ai envoyé un message ici. L'ordre étant de partir à la recherche de Monceau, j'ai loué une camionnette et un homme. Hors de Longyear nous avons suivi les traces de roues garnies de chaînes. A partir de la Tête-de-Chien, elles se sont déportées sur la droite. Ensuite, plus rien, la neige qui recommençait à tomber effaçait tout. Nous sommes revenus à la Tête-de-Chien comme la jeep arrivait. On s'est expliqué en peu de mots. Du moment que Sylvestre a obliqué à

droite, il a dû aboutir à la mine de Valberg, elle n'est pas loin.

Presque malgré lui, son récit terminé, Loulou soupira d'aise, étirant ses membres raidis devant le feu :

— La camionnette est partie vers la mine après que l'ingénieur m'a ordonné de rentrer au camp avec la jeep.

Eva Clément intervint :

— Venez vous coucher à l'infirmerie, vous avez besoin de sommeil.

Elle aida Louvier à se lever. Il se trouva en face de Nannerl, muette. Il montrait un visage torturé de lui, parce que ses muscles douloureux lui arrachaient des grimaces :

— Je suis si triste de rentrer seul... Sylvestre est parti en dépit de toute prudence, il était inquiet pour vous, comme si vous étiez en danger.

— Je sais...

— Ils rentreront sûrement tous les quatre demain.

— Venez, dit l'infirmerie, entraînant Loulou vers la petite pièce où le repos et le silence l'attendaient.

Chacun, dans la grande salle, tenta de revenir à ses occupations habituelles.

— Monceau a eu la bonne idée d'aller chercher des secours à la mine, dit M. Hirsch, désireux de rassurer ceux qui l'attendaient.

— L'ingénieur en chef doit se faire beaucoup de mauvais sang, insinua Elisabeth. Qu'avait-il besoin d'expédier Monceau et Louvier au port en ce début de mauvaise saison ?

— Il fallait bien rentrer le matériel !

(A suivre)

Adenauer candidat à la présidence de la République fédérale

A l'issue de la séance des « 55 agents électoraux » du parti chrétien-démocrate, qui s'est tenue à Bonn, on a appris que le parti désirait voir M. Adenauer succéder à M. Theodor Heuss, à la tête de la présidence de la République fédérale.

M. Adenauer, pressenti la semaine dernière déjà, avait donné son accord de principe.

Le fait que le chancelier ait accepté cette candidature signifie que le chef du gouvernement de Bonn, qui est âgé de 83 ans, et qui a marqué de son nom la politique de la République fédérale allemande depuis sa fondation, aussi bien à l'égard de l'extérieur que de l'intérieur, se retirera en automne prochain de la vie politique.

Le nom du ministre de l'économie, le professeur Erhard, « père du miracle économique », est le plus fréquemment désigné, dans les milieux chrétiens-démocrates, comme successeur possible du chancelier Adenauer au poste de chef du gouvernement.

La décision de M. Adenauer a causé une certaine surprise dans les capitales occidentales où l'on ne s'attendait pas à voir le président du gouvernement se retirer de l'avant-scène politique dans des délais aussi proches.

Soulagement à Berlin-Est

A Berlin-Est, l'annonce de la candidature du chancelier Adenauer a fait sensation, dans les milieux diplomatiques, où l'on s'abstient toutefois de commenter l'événement. La première réaction spontanée a été, après la surprise, le soulagement ; dans le contexte des accusations portées ces derniers temps à l'Est contre le chancelier Adenauer, soupçonné de vouloir torpiller les prochaines conférences internationales, la première réflexion a été : Adenauer ne pourra plus gêner le déroulement de la conférence au sommet. L'acceptation de la candidature au poste de président de la République par le chancelier a été accueillie en conséquence avec satisfaction.



Les adieux de la presse valaisanne à M. Forestier

Selon le désir du défunt, le corps de M. Forestier sera incinéré, jeudi 9 avril, au cimetière de Montoie, à Lausanne, à 15 h. 15. Les cendres seront ramenées à Sion. La presse valaisanne ainsi que les nombreux amis de M. Forestier lui rendront, dimanche, au cimetière de Sion, un dernier hommage au cours d'une cérémonie d'adieu qui débutera à 17 h. 30. Les compagnons de Tous-Vents seront également présents. Les cendres du défunt seront ensuite déposées dans la tombe où son père repose déjà.

Clôture de cours à Lausanne

La séance de clôture de l'Ecole romande de typographie, à Lausanne, à laquelle le Service de la formation professionnelle du Valais a confié trente-deux de ses quarante apprentis durant l'année écoulée — les huit autres, du Haut-Valais, allant à Berne — s'est déroulée samedi dans les vastes et clairs locaux de l'Ecole professionnelle.

Une magnifique exposition de travaux, choisis parmi les meilleurs des 278 élèves vaudois, valaisans et fribourgeois fréquentant l'école lausannoise, permit de constater l'effort demandé à chacun, son originalité et la valeur de l'enseignement reçu.

Au palmarès, on note avec plaisir les noms de Valaisans qui se sont plus particulièrement distingués : Compositeurs-typographes. — 1^{re} année : Jean-Claude Granges, impr. Jonneret, Martigny ; 2^e année : Jean-Marie Bonvin, impr. Schmid, Sion ; 3^e année : Yves Tuberosa, impr. Gessler, Sion ; 4^e année : Claude Fellay, impr. Pillet, Martigny.

Conducteurs-typographes. — 1^{re} année : J.-J. Pélissier, impr. Schmid, Sion, et François Orsinger, impr. Cassaz, Martigny.

De nombreux prix spéciaux ont également été décernés par divers organismes professionnels ou maisons de commerce. Ce sont : Claude Fellay, impr. Pillet, Martigny, et Bernard Morard, impr. Gessler, Sion (prix spécial du groupement des jeunes typos du Valais) ; concours de prospectus : Claude Fellay, impr. Pillet, Martigny.

Félicitations à ces valeureux apprentis et bonne carrière à ceux qui sont arrivés au terme de leurs quatre années.

Les décès dans le canton

Sembracher : M. Jules Voutaz, 64 ans ; Saint-Maurice : Mlle Elisa Detorrenté, 75 ans ; Ardon : M. Isaac Sauthier, 60 ans.

Assemblée annuelle des anciennes de Châteauneuf

Cette assemblée est fixée au dimanche 19 avril avec le programme suivant :

14 h. : Bienvenue de la présidente, causerie de M. le recteur Cretton sur le problème des mariages mixtes. Film documentaire.

16 h. : Goûter, séance administrative et récréative. Cette assemblée ne se tiendra, cette année, que l'après-midi pour permettre aux anciennes élèves mariées de venir plus nombreuses que d'habitude.

Pour le comité :
Ida Favre-Zufferey, présidente.

Aménagement hydroélectrique

Pour le financement partiel de la construction de ses installations hydroélectriques dans le canton du Valais, la société Lizerne et Morge S. A., Sion, émet un emprunt de 15 000 000 francs à 3½ % d'intérêt. La durée de cet emprunt est de 15 ans, la société ayant toutefois le droit de dénoncer celui-ci au remboursement après une période de 10 ans. Un consortium de banques, placé sous la direction du Crédit suisse, Zurich, a pris ferme cet emprunt. Il sera offert en souscription publique du 9 au 14 avril 1959.

Le vainqueur de l'Everest en Valais

Le général John Hunt, qui avait conduit victorieusement une expédition britannique au sommet de l'Everest, après avoir passé quelques jours de vacances à Champéry, était de passage, hier, à Sion. Accompagné de son épouse et des alpinistes Roger Bonvin et Rodolphe Tissières, Sir Hunt fut d'abord l'hôte de M. Maurice d'Allèves, président de la section valaisanne des guides de montagnes, puis de la municipalité de Sion.

Assemblée de printemps des Amis du vin

La rencontre de printemps de la section valaisanne de l'Association nationale des amis du vin aura lieu cette année à Chamoson, le dimanche 12 avril prochain.

Le programme prévoit, à 14 h. 30, une brève assemblée au restaurant Concordia. Celle-ci sera suivie d'une visite du vignoble de Chamoson au cours de laquelle on entendra un exposé de M. Edmond Giroud, ancien président de la commune de Chamoson, sur cette commune, son développement, son histoire et son économie.

Puis aura lieu une dégustation de vins typiques de cette région.

Enfin, un raclette réunira les participants à nouveau au restaurant Concordia.

En définitive, il s'agira d'un agréable après-midi et la section compte sur de nombreux participants.

Les personnes qui ne font pas partie de ce groupement seront admises et pourront donner ce jour-là leur adhésion.

Le comité.

Température en hausse...

Les variations de la température ont, paraît-il, des incidences sur notre santé comme sur notre moral. Le beau temps prédispose à la bonne humeur, tandis que la pluie incite à la tristesse.

Cependant, l'espoir d'un événement heureux engendre l'optimisme et crée un climat de chance.

C'est ainsi qu'à l'approche du tirage de la « Loterie romande » dans de nombreux foyers, la température est en hausse.

Elle le sera tout particulièrement le samedi 11 avril prochain, puisque ce jour-là les sphères désigneront le gagnant du gros lot de Fr. 100.000. — et ceux de multiples autres lots.

Comme la « Loterie romande » distribue ses bénéfices aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, et qu'à chaque tirage, elle fait de nombreux heureux, elle équivaut, pour tous ceux qu'elle oblige, au retour des beaux jours.

Elle propage la joie après avoir suscité la confiance.

Sanglants incidents au Mexique

De graves incidents, au cours desquels plusieurs personnes furent tuées et blessées, ont éclaté avant-hier après midi à Ciudad-Hidalgo, petite localité située à 300 kilomètres à l'ouest de Mexico, dans l'Etat de Mochoacan. Ces incidents, qui semblent être le résultat d'une campagne d'excitation entreprise par des éléments extrémistes tant de gauche que de droite, se sont produits après la mort, par suite d'intoxication alimentaire, d'un habitant du village.

Manifestation franco-suisse à Lyon

Au stand officiel suisse, à la 41^e Foire internationale de Lyon, a eu lieu une manifestation franco-suisse.

Les nombreux officiels invités furent reçus par M. Manz, consul général de Suisse à Lyon, doyen du corps consulaire, et par les dirigeants de l'Office suisse d'expansion commerciale, ainsi que par la Chambre de commerce suisse en France.

Le vaste stand suisse réunit dans une synthèse bénéficiant d'une présentation élégante, d'un modernisme raffiné, toutes les richesses de la Confédération helvétique tant sur le plan industriel que dans les domaines artistique, agricole et touristique.

Les frères siamois séparés à Londres sont en danger

Timothy, 10 mois, l'un des frères siamois séparés chirurgicalement le 23 mars — il étaient réunis par la tête — souffre d'une méningite. Son état est grave, mais ses médecins n'inclinent pas au pessimisme. L'état de son frère Jeremy, qui avait mal supporté l'opération, est stationnaire.

Une tempête aurait fait 91 morts au Japon

Selon les dernières informations parvenues d'Hokkaido, les sauveteurs auraient perdu tout espoir de retrouver des survivants des seize bateaux de pêche portés manquants avec 91 hommes à bord, après la violente tempête qui a éclaté avant-hier au nord de l'île d'Hokkaido. Sur l'île même, les dégâts sont importants. Près de 200 maisons ont été entièrement détruites et 2000 personnes sont sans abri.

Ce qu'on peut apprendre

en trois lignes

— Le gouverneur Orval Faubus, de l'Arkansas, a signé une loi exigeant que le sang destiné à des transfusions indique désormais la race du donneur.

— Un autobus faisant le voyage entre Monterey et Tampico est tombé dans un ravin, au nord de Ciudad el Monte, provoquant la mort de neuf personnes et en blessant dix autres.

— Les travaux de construction du canal Danube-Théiss (Tisa)-Danube ont repris le 1^{er} avril. Il s'agit du plus grand projet de drainage et d'irrigation en Yougoslavie. Le canal mesurera 570 km.

— Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, 767 rebelles algériens ont été mis hors de combat par les forces de l'ordre. 86 hors-la-loi se sont ralliés. 406 armes — dont 2 mitrailleuses et 2 fusils-mitrailleurs — ont été saisis. 27 militaires ont été tués.

— Une jeune fille de 19 ans, Takako Takahashi, est morte samedi d'une anémie maligne, conséquence du bombardement atomique de la ville d'Hiroshima, il y a treize ans. Cette mort porte à quinze le nombre des victimes de « maladies atomiques » pour l'année en cours.

143 morts et 11 disparus à Madagascar

Selon le gouvernement malgache, le nombre officiel des victimes à la suite des inondations qui ont ravagé Madagascar est de 143 morts, 41 blessés et 11 disparus, a déclaré M. Raymond Janot, secrétaire général du Conseil exécutif de la Communauté, au cours d'une conférence de presse à Tananarive.

Une bombe allemande de 2.000 kg découverte au centre de Londres

Pendant les travaux de construction du premier gratte-ciel londonien, sur les bords de la Tamise, on a découvert une bombe allemande non explosée d'un poids de 2000 kilos. Les 600 ouvriers du chantier ont immédiatement évacué leur lieu de travail. La bombe a pu être enlevée sans accident. Elle gisait à 90 m. du « Royal Festival Hall » et de la gare de Waterloo. Des mesures de protection et de détournement du trafic ont été prises.

300.000 Tibétains ont pris les armes

Selon le correspondant du « Statesman » à Bangkok, cinq millions de lampes à huile ont été allumées dans tout le Tibet en ligne d'action de grâces pour l'arrivée en Inde du dalaï-lama.

Le correspondant assure que trois cent mille Khambas appartenant aux forces « rebelles » du Tibet occidental se proposent de combattre pour l'entière libération du Tibet. Ils envisageraient notamment d'isoler les troupes chinoises en établissant un cordon dans un rayon de trente kilomètres autour de Lhassa et de détruire les terrains d'aviation ainsi que les installations militaires. Les Tibétains lancent un appel demandant aux nations étrangères de leur fournir du ravitaillement et notamment des denrées alimentaires et des médicaments.

Pour leur part, ajoute le correspondant du « Statesman », les communistes chinois utilisent des troupes aéroportées pour démoraliser les forces de la résistance.

Fatale distraction

Dans la ferme de la famille Voidey, à Haute-pierre (Doubs), on avait tué le cochon, lundi après midi, et tout le monde s'affairait dans la cave pour dépecer l'animal.

Pendant ce temps, le neveu des époux Voidey, Alain Bernard, 2 ans, se trouvait dans la cuisine, près d'une trappe donnant sur la cave. Soudain l'enfant est tombé dans la trappe. En le voyant, sa tante s'est précipitée pour tenter de recevoir Alain dans ses bras, sans se soucier du couteau de boucher qu'elle tenait à la main. Alain est tombé dans les bras de sa tante mais la lame du couteau lui a tranché la carotide et il a succombé quelques minutes plus tard.

HAUT-VALAIS

Lapins et chien brûlés vifs

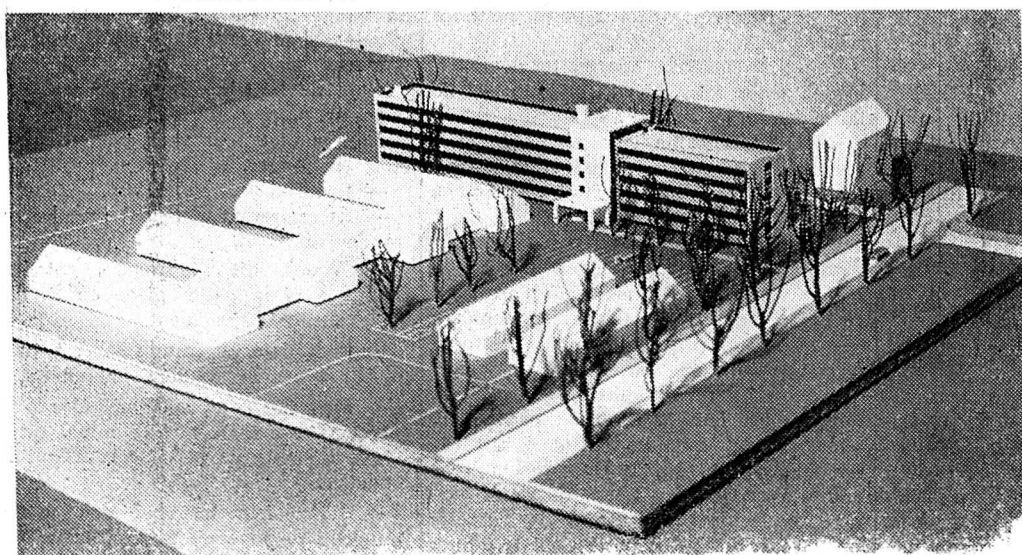
Un incendie a détruit complètement l'annexe de la porcherie de M. Edelbert Ghezzi, à Rarogne. Plusieurs lapins et un chien sont restés dans les flammes. L'immeuble attenant ainsi que la porcherie ont pu être sauvés grâce au travail rapide des pompiers.

Les dégâts atteignent néanmoins une dizaine de milliers de francs. L'incendie serait dû à une défectuosité dans les installations de chauffage.

Félicitations

M. Mario Ruppen, de Naters, fils du premier-lieutenant Uli Ruppen, vice-commandant de la Garde Suisse à Rome, a passé avec succès son deuxième propédeutique de médecine à l'université de Fribourg.

Nouveau bâtiment administratif à Berne



Le Conseil fédéral demande aux Chambres, dans un message, un crédit de 4,34 millions de francs pour la construction d'un bâtiment administratif à la Papiermühlestasse à Berne. Cette construction, qualifiée d'urgente, aurait lieu sur une parcelle de terrain occupée actuellement par le dépôt fédéral des chevaux de l'armée et appartenant donc déjà à la Confédération. La première étape comprendrait des bureaux qui seraient achetés pour le printemps 1960. Notre photo montre la maquette du bâtiment prévu pour abriter le groupement de l'instruction du DMF et de divers services d'armes.

MONTHHEY

Décisions du Conseil communal

SEANCE DU 2 AVRIL 1959

La mise à l'enquête publique n'ayant provoqué aucune opposition, le Conseil accorde une concession de buvette à l'Association de la piscine de Monthey et autorise le tenancier du café Helvétia à étendre à un carnetzel celle dont il est titulaire.

En remplacement de M. Delacoste, président démissionnaire, il nomme M. Charles Boissard président de la commission de surveillance de l'école industrielle.

Sur rapport de la commission ad hoc, il décide :

1. de modifier la manière de rendre les honneurs au cimetière lors des ensevelissements ;
2. de faire entrer le cortège funéraire par l'ancienne porte, ceci pour diminuer les encombrements de voitures et éviter d'autre part un long détour aux personnes âgées ;
3. de procéder à diverses réfections dans les allées principales ;
4. d'installer un portail à l'entrée supérieure.

Il alloue un subside de Fr. 250. — à l'institut des sourds-muets du Bouveret.

Il décide la construction immédiate dans les locaux de l'ancienne Manufacture de Tabacs de W.C., douches et lavabos à l'usage des militaires.

Il autorise le club de boxe, nouvellement constitué, à utiliser un local momentanément inoccupé de l'ancienne Manufacture de Tabacs.

Il prend acte que la police R.C. de la commune ne couvre pas les dommages pouvant être causés aux abeilles par les produits utilisés lors de l'action hennetons.

Sur le rapport de la commission d'édilité et d'urbanisme :

1. il autorise M. André Barman à construire, sous diverses réserves, deux chalets aux Giettes ;
2. il décide de prolonger le collecteur d'égouts au chemin de la piscine ;
3. il décide d'élargir le carrefour du chemin d'Arche ;
4. il approuve une légère modification du tracé de la meunière au lieu dit « Cinquantoux ».

Sur rapport de la commission des eaux, il décide d'ajouter au règlement des constructions une clause imposant aux propriétaires d'immeubles la pose de deux vannes près du compteur d'eau, pour des raisons de sécurité.

Il décide de refondre le cahier des charges du fonctionnaire chargé de l'octroi des préavis relatifs à l'occupation de main-d'œuvre étrangère.
Monthey, le 6 avril 1959. L'Administration.

Un beau concert

Dans le cadre du jumelage des cités de Tübingen (Allemagne) et Monthey, l'Harmonie municipale et la Clef de Sol de Monthey se rendront à Tübingen les 10, 11, 12 et 13 avril prochain. Désireux de faire profiter tous leurs amis de ce concert, ce dernier sera exécuté mercredi prochain 8 avril, dès 20 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf à Monthey. Une modeste entrée (1 franc) sera perçue à cette occasion.

Voici du reste le magnifique programme préparé avec un soin tout particulier par nos deux sociétés artistiques montheyennes dont la collaboration ne peut que servir l'intérêt supérieur de la localité :

« La Clef de Sol », direction Mme Pierre Colombara : « Sentiers valaisans », C. Haenni ; « Mélodie », vieille chanson française harmonisée par A. Parchet ; « Le vieux garçon », Ch. Martin ; « La petite danseuse de ballet », R. Mermoud ; « L'alouette », G. Haenni ; « Bonnes gens croyez m'en », Ch. Martin ; « Adieu petite rose », J. Dalcroze ; « Petite chanson », C. Boller ; « Volkslied », F. Silcher ; « Les jeunes filles de val d'Illiez », harmonisation de D. Colombara.

« La Clef de Sol et un groupe de l'Harmonie municipale » : « Nuit d'été » (première audition), A. Parchet ; « Vaterlandshymne », O. Barblan.

« Harmonie municipale », direction M. Henri Bujard : « La force du destin », ouverture, Verdi ; « Ballet d'Isoline », Messenger ; pavane des fées, entrée d'Isoline et mazurka, entrée de la première danseuse, scène de la séduction (clarinette solo, M. Jacques Wiederkehr), valse et finale ; « Danse persane », Guiraud ; « Symphonie du Nouveau-Monde » (finale), Dvorak.

M. le docteur Galletti

On a enseveli dimanche à Collombey, son village natal, M. le Dr Henry Galletti, décédé à Monthey après une longue et pénible maladie.

Installé comme médecin à Monthey vers 1923, il a pratiqué son art pendant plus de vingt-cinq ans. Atteint par la maladie, il a eu la joie de voir son fils aîné lui succéder de très heureuse façon. Rappelons que son second fils, médecin lui aussi, fait une brillante carrière en Amérique où il rivalise avec les savants du Nouveau-Monde dans les recherches entreprises dans le domaine de la chirurgie du cœur.

Si le Dr Henry Galletti a payé longuement son tribut à la maladie pendant les dernières années de sa vie, il a eu, en compensation, beaucoup de satisfactions avec ses enfants qui ont tous fait d'excellentes études, ses deux filles étant pharmaciennes.

Nous leur présentons, ainsi qu'à M. Galletti, dont le dévouement fut admirable, nos très sincères condoléances.

DANS LA RÉGION

Mort d'émotion aux obsèques de sa mère

Pendant l'ensevelissement de sa mère, M. Alfred Burki, domicilié à Aigle, 40 ans, marié, fut soudain frappé d'une crise cardiaque et succomba pendant son transport à l'hôpital.